

BOWINS

du Québec

SUPPLÉMENT DE LA TERRE DE CHEZ NOUS

OCTOBRE-NOVEMBRE 2000

DOSSIER : L'ALIMENTATION EN EAU

L'eau, ce nutriment indispensable

REPORTAGE : VACHES DE RÉFORME

Avant de se dire adieu...



Nous sommes #1 au Québec

Pour l'élevage de veaux de lait lourds

Ecolait Ltée



L'excellence du veau

Services techniques et prophylaxie animale

UN PARTENARIAT L'ÉLEVEUR ET LE TECHNICIEN

La constance de nos recherches depuis plus de 20 ans, nous permet d'offrir à chaque éleveur, l'assistance la mieux adaptée ainsi qu'un suivi informatique des meilleures performances réalisées grâce aux 50 000 veaux que nous produisons annuellement.

Afin de satisfaire aux conditions sanitaires, d'hygiène de qualité supérieure et pour une meilleure rentabilité de leurs activités, notre équipe de techniciens spécialisés offre aux éleveurs une combinaison d'efforts et de conseils pour leurs installations, système de ventilation et placement des bâtiments.

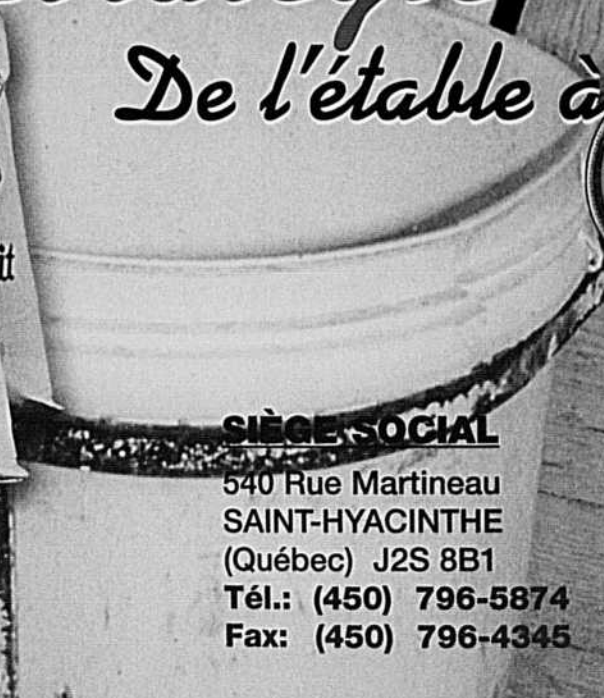
Ils apportent également une aide précieuse au niveau de la prophylaxie, grâce aux protocoles élaborés dans les grandes entreprises européennes, leader mondial dans la production vitellère.

Les productions animales doivent s'adapter en permanence à un environnement en constante évolution. Pour cela, chacun doit maîtriser parfaitement ses techniques d'élevage et les faire évoluer en tenant compte des contraintes imposées par la disponibilité des animaux ainsi que par les besoins des consommateurs.

Le savoir-faire à un vecteur :
Une équipe de techniciens
qui sait écouter et conseiller.

Notre stratégie

De l'étable à la table



SIÈGE SOCIAL

540 Rue Martineau
SAINT-HYACINTHE
(Québec) J2S 8B1

Tél.: (450) 796-5874
Fax: (450) 796-4345

CENTRE D'ABATTAGE

1591 Chemin Ste-Claire
LA PLAINE
(Québec) J7M 1H2

Tél.: (450) 478-2055
Tél.: 1 800 251-2055
Fax: (450) 478-4589

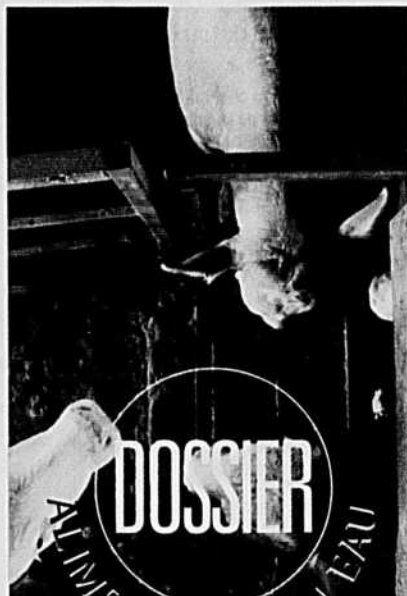
SOMMAIRE

VOLUME 14, NO 5

OCTOBRE-NOVEMBRE 2000

5 ÉDITORIAL

6 FPBQ INFO



9

L'eau, ce nutriment indispensable

10

De la bonne eau s.v.p.!

14

Estimer les besoins en eau

16

Choisir l'eau la plus payante

18 RECHERCHE
Le contrôle des parasites externes
à l'automne

20 NUTRITION
Les enzymes améliorent
l'efficacité alimentaire

22 REPORTAGE : BOVINS DE RÉFORME
Avant de se dire adieu...

26 FINANCEMENT
La financière agricole du Québec et
la modernisation des outils
financiers

Origine de la réforme

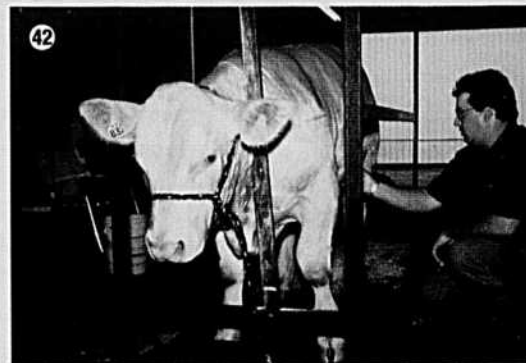
30 GESTION FINANCIÈRE
Près de 600 projets d'investissement
en production bovine

32 GESTION ÉCONOMIQUE -
VEAUX DE GRAIN
Les secrets du groupe de tête

36 PROMOTION
Le veau de grain du Québec
fait peau neuve

37 MARCHÉ
Information sur les bovins
de réforme

38 AGENCE DE VENTE :
BOUVILLONS DE RÉFORME
Boeuf qualité plus :
des résultats intéressants



40 AGENCE DE VENTE :
BOVINS DE RÉFORME
Comdamnation : jusqu'où va la
responsabilité du producteur ?

42 REPORTAGE : RACES
La plus belle au bal

44 NOUVELLES DES RACES PURES

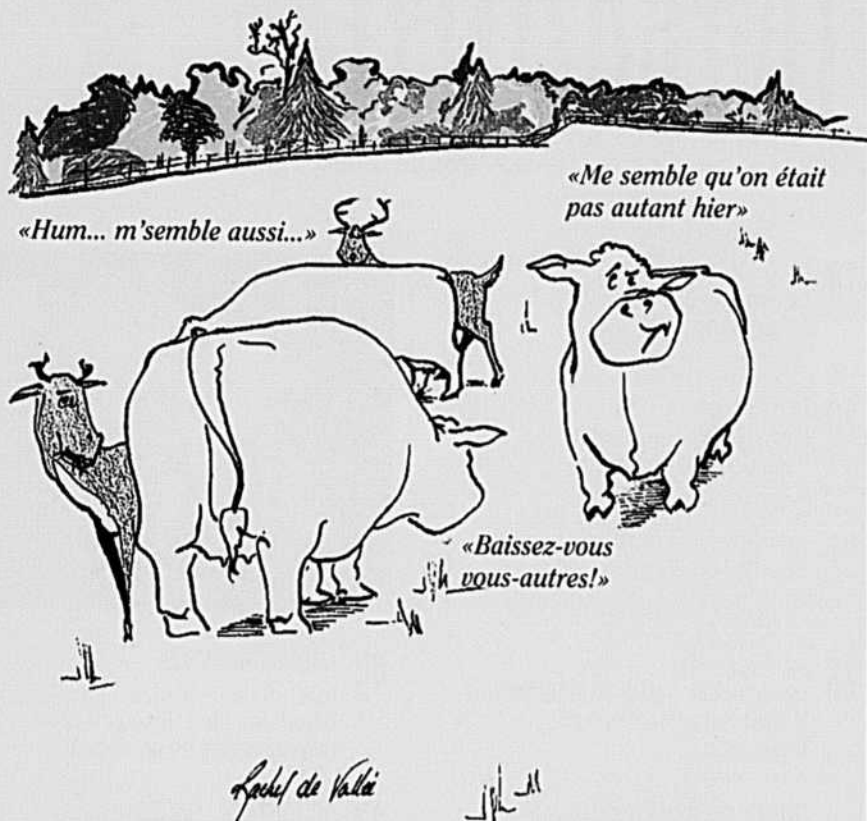
45 CPAQ
Le congrès boeuf 2000

46 STATISTIQUES

PHOTO: DANIEL BÉRUBE



Des invités surprises



BOVINS

du Québec

Bovins du Québec est inséré dans *La Terre de chez nous*. Elle informe les producteurs et productrices agricoles et autres personnes intéressées aux diverses activités rurales. À chaque semaine la TCN fournit à ses lecteurs des informations qui concernent la production et la mise en marché des produits agricoles et forestiers au Québec. Il vous suffit de remplir le coupon et d'y joindre un chèque ou mandat de poste à l'ordre de: **La Terre de chez nous, Maison de l'UPA, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil (Québec) J4H 3Y9**

ABONNEZ-VOUS!

Je désire m'abonner à La Terre de chez nous (au Québec) pour:

1 an: 38,25 \$ 2 ans: 65,85 \$ 3 ans: 91,16 \$ (Taxes incluses)

Nom:

Adresse:

Code postal: Tél.:

No membre UPA:

Ci-joint la somme de : Signature:

TPS: R 1218 5132 3

TVQ: 1006 1126 05

BOVINS

du Québec

OCTOBRE-NOVEMBRE 2000

Supplément de La Terre de chez nous (TCN)

Éditeur

La Terre de chez nous
Union des producteurs agricoles
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Tél.: (450) 679-0530
Courriel: tcn@tcn.upa.qc.ca
Site web: www.tcn.upa.qc.ca

Responsables à la Fédération

Gaëtan Bélanger, Anne-Marie Christen,
Denise Audet

Directeur

Hugues Belzile

Rédacteur en chef par intérim

André Belzile

Rédacteur en chef adjoint, responsable de la publication

Victor Larivière

Secrétaire de production

Lorraine Trottier

Collaborateurs

Denise Audet, Karen Beauchemin, Michel Beaunoyer, Hélène Boivin, Denis Brouillard, Anne-Marie Christen, Dany Cinq-Mars, Réal Daigle, Dominik Desrosiers, Ann Fornasier, Gilbert Lavoie, Maxime Legault, Éric Léonard, Geneviève Morin, Georges Paradis, Serge Poussier, Yvon Proulx

Responsable de la production

Carole Lalancette

Infographiste

Karyne Bradley

Séparations de couleurs

Préimpression Ad Hoc Le Groupe

Impression

Imprimeries Transcontinental inc.

Directeur de la publicité

Réal Loiseau

Représentants publicitaires

Christian Guinard, Sylvain Joubert,
Robert Bissonnette, Sylvain Lalonde

Représentant hors Québec

Jacques Long
Tél.: (905) 335-5700
Fax: (905) 335-5001

Administration

Jocelyne Gareau

Tirage et abonnements

Micheline Courchesne

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0832-5634

Prochaine parution: 1er février 2001

Date de tombée publicitaire: 5 janvier 2001

Note: Les idées exprimées dans ce magazine n'engagent que la responsabilité des auteurs.

Dans la présente publication, le générique masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Le partenariat : une approche gagnante

On se rappelle que la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche oblige la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec à procéder à une évaluation périodique des interventions des plans conjoints de mise en marché.



En mars dernier, la Fédération présentait, en séance publique, l'ensemble de ses actions en matière de mise en marché et cela pour ses cinq secteurs de production. Il s'agissait du second exercice d'évaluation périodique, le premier ayant eu lieu en mai 1993.

C'est en août dernier, que la fédération recevait de la Régie son rapport d'évaluation périodique. Qui trace un portrait du travail accompli par la Fédération à titre d'administrateur du Plan conjoint des producteurs de bovins du Québec au cours des cinq dernières années. Le bilan qu'on y dresse est très positif. La Régie souligne notamment les progrès réalisés pour assurer une meilleure entente entre les intervenants. Elle note en particulier que plusieurs conventions de mise en marché ont été conclues avec les intervenants et que la fédération participe activement aux travaux des Tables filières du boeuf et du veau. La Régie remarque également que la fédération a consenti beaucoup d'efforts au cours des dernières années pour fournir aux producteurs et aux acheteurs des informations utiles par le biais de ses sites Internet et Extranet afin de faciliter la commercialisation des produits. Enfin, la Régie souligne la rigueur et la diligence de la fédération pour rencontrer les obligations qui lui sont imposées en vertu de la Loi sur la mise en marché. Pour la fédération ce rapport est, bien sûr, une source de fierté car, en quelque sorte, on y sanctionne l'ensemble de son travail. Mais surtout, ce rapport confirme la pertinence des orientations que nous avons su mettre de l'avant au fil des ans en développant une approche basée sur le partenariat et sur la diffusion de l'information. C'est d'ailleurs dans cet esprit de partenariat que nous comptons poursuivre notre mission. Les enjeux reliés aux différents dossiers de l'industrie bovine sont trop nombreux et complexes pour travailler en vase clos. Les exemples de partenariat gagnant ont fait leur preuve et les

avantages qu'ils procurent aux producteurs sont évidents. Nous en sommes les premiers bénéficiaires. Récemment encore, les producteurs de veaux de grain signaient une convention avec les acheteurs relativement à la certification et à la traçabilité du veau de grain tandis que les producteurs de veaux d'embouche s'associaient aux maisons d'encan, à l'industrie pharmaceutique et aux vétérinaires pour mettre en branle une importante campagne encourageant la vaccination. Des conventions ont aussi été signées au cours de la dernière année avec les encans et avec les acheteurs de bovins de réforme et de veaux laitiers. Même dans le dossier de l'identification permanente, la fédération n'a pas hésité à travailler étroitement avec le secteur laitier, le porc, l'agneau et le mouton et les différents organismes de l'industrie bovine afin de faire avancer cet important dossier.

Mais la Fédération ne souhaite pas signer des conventions ou obtenir des accords à tout prix. Il faut que les producteurs y trouvent leur intérêt. Parfois, dans certaines situations, malgré nos efforts et notre bonne volonté, il arrive qu'on ne puisse arriver à une entente. Dans ces cas, la fédération n'hésitera pas à protéger les intérêts de ses producteurs en recourant au service de médiation et s'il le faut, à l'arbitrage de la Régie, comme ce fut le cas récemment lors de la révision de la grille d'écart de prix des bouvillons d'abattage. Bien sûr le rapport de la Régie ne règle pas tout. Beaucoup de travail a été accompli, mais beaucoup reste encore. Les défis afin d'assurer la croissance de l'industrie et d'améliorer les conditions de vente des producteurs sont nombreux, mais le rapport de la Régie nous confirme que nous sommes dans la bonne voie...

Michel Dessureault

MICHEL DESSUREAULT
Président



Identification permanente : Où en sommes-nous?

En août dernier, la fédération, en collaboration avec les principaux intervenants des secteurs laitier et bovin, diffusait dans tout le réseau un important communiqué afin de faire le point dans le dossier de l'identification permanente. Même si au moment de mettre sous presse plusieurs éléments restent encore sans réponse, FPBQ-Info profite de cette tribune pour transmettre à l'ensemble des producteurs l'essentiel de cette communication.

Comme vous le savez sans doute, une loi fédérale obligera à partir du 1^{er} janvier 2001 l'identification de tous les bovins au Canada. Cette identification devra se faire pour tout animal quittant sa ferme de naissance et a pour objectif la traçabilité des animaux.

Le Québec, comme les autres provinces canadiennes, doit se soumettre à cette loi. C'est dans cette perspective d'ailleurs que depuis près de deux ans les organisations d'éleveurs engagées dans l'amélioration génétique ont pris les dispositions afin d'ajuster leur système d'identification et de respecter les modalités de la loi fédérale.

Récemment, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, déposait un projet de loi en vue de se doter des pouvoirs lui permettant d'obliger lui aussi un système d'identification permanente pour les espèces animales commercialisées sur son territoire. L'adoption de ce projet de loi et des règlements s'y rattachant devrait se faire entre l'automne 2000 et le printemps 2001. Cette éventualité n'est pas sans créer un certain niveau d'inquiétude et de confusion pour les éleveurs du Québec au moment même où ils devront se conformer à la loi fédérale.

Est-ce que le système qui sera éventuellement implanté au Québec sera différent de ce qui est exigé par la loi fédérale? La réponse à cette question est assurément oui. En quoi consisteront ces différences? C'est ici que malheureusement tout n'est pas encore clair. Ce qui l'est cependant, c'est que le système québécois devra minimalement respecter les exigences de la loi fédérale.

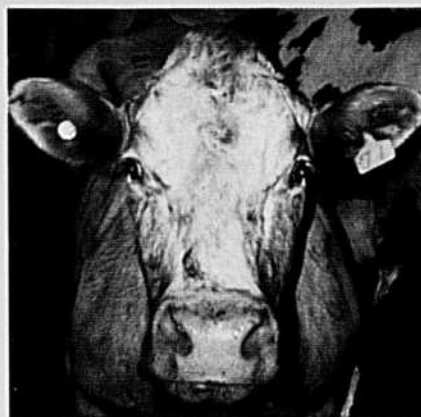
UNE DIFFÉRENCIATION QUÉBÉCOISE JUSTIFIABLE

Pourquoi le Québec veut-il un système différent de ce qui découle de la loi fédérale? Essentiellement pour des raisons de performance et d'efficacité.

Une seule option pour l'identifiant obligatoire

D'abord, en vertu de la loi fédérale, une douzaine d'étiquettes ont été accréditées à ce jour et d'autres pourront s'ajouter. Cette panoplie risque fort, à notre avis, d'affaiblir la performance de lecture dans les différents lieux de transit. L'impossibilité, les difficultés et les erreurs de lecture affaibliront d'autant l'efficacité du circuit de commercialisation des animaux aux fins de boucherie ou d'engraissement.

Notre prise de position claire pour un identifiant électronique s'appuie sur plusieurs avantages techniques qui s'avèrent déterminants pour l'efficacité de la traçabilité. Ces avantages sont notamment un taux de rétention de pratiquement 100 % et une facilité de lecture inégalée à date par les étiquettes de type code à barres. De plus, les technologies ayant passablement évolué en ce domaine depuis quelques années et tenant compte des économies d'échelle s'offrant pour l'acquisition de centaines de milliers d'étiquettes, les coûts de ce type d'identifiant sont maintenant très concurrentiels avec les autres types considérant les avantages qu'ils procurent. Mentionnons finalement que c'est également le type de technologie qui se déploie présentement à travers le monde en matière d'identification des animaux.



Dans l'oreille gauche, on aperçoit la fausse boucle d'oreille électronique

Une base de données mieux documentée La seconde différence importante entre les composantes du système fédéral et l'approche favorisée par le Québec concerne la base de données. De l'avis même de certains intervenants fédéraux impliqués dans l'élaboration de la loi, il est évident qu'une base de données n'ayant qu'une donnée d'entrée (départ de la ferme d'origine) et de sortie (fin de la vie) risque fort de s'avérer peu efficace pour retracer tous les lieux de transit d'animaux potentiellement impliqués dans une contamination ou autre.

Nous croyons qu'une base de données efficace en matière de traçabilité doit permettre un meilleur contrôle de déplacement des animaux d'un site à un autre et ainsi prévenir des pertes économiques importantes advenant une épidémie grave ou des contaminations comme ce fut le cas dans d'autres pays. L'approche qui est ici proposée est celle de suivi par point de contrôle, exploitant ainsi la saisie d'in-

LA FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE BOVINS DU QUÉBEC

555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Tél.: (450) 679-0530 • Téléc.: (450) 442-9348
Courriel: fpbq@upa.qc.ca
Site Internet: www.bovin.qc.ca

COMITÉ EXÉCUTIF

Président : Michel Dessureault
2950, rue St-Jean
St-Maurice (Québec)
G0X 2X0
Tél. & télécopieur : (819) 693-7540

Vice-président : Gib Drury
C.P. 30, 466, chemin des Érables
Alcove (Québec)
J0X 1A0
Tél. & télécopieur : (819) 459-2991/459-1803

Yvan Ten-Have
1750, rangs 2 et 3 - RR1
St-Vital-de-Clermont (Québec)
J0Z 3M0
Tél. & télécopieur : (819) 333-5703

J.-Alain Laroche
840, rang 6
Saint-Albert, Québec
J0A 1E0
Tél. & télécopieur : (819) 353-2910/353-2903

André Ricard
409, Grande ligne
St-Alexis (Québec)
J0K 1T0
Tél & télécopieur : (450) 839-7135/839-7285

PERSONNEL

Secrétaire général:
Gaëtan Bélanger gbelanger@upa.qc.ca

Directrice administrative:
Chantal Bruneau cbruneau@upa.qc.ca

Directeur de la mise en marché Bovins de
réforme, Veaux laitiers et Veaux d'embouche:
Louis Hébert louishebert@upa.qc.ca

Directeur de la mise en marché
Bovillons d'abattage:
Marc Grimard mgrimard@upa.qc.ca

Communications et Promotion:
Denise Audet daudet@upa.qc.ca

Statistiques et Marchés:
Ann Fornasier afornasier@upa.qc.ca

Production et recherche:
Anne-Marie Christen amchristen@upa.qc.ca

Secrétaire de direction:
Noëlla Morrissette nmorrissette@upa.qc.ca

La Fédération des producteurs de bovins du Québec représente les producteurs de bovins regroupés en 14 syndicats régionaux couvrant tout le territoire québécois. Créée en 1974, la Fédération a pour mission de défendre leurs intérêts économiques et professionnels, de soutenir le développement de la production bovine et de gérer les mécanismes de mise en marché collectifs des bovins.

formation qui se fait déjà par les nombreux intervenants à la ferme ou dans le circuit de commercialisation des animaux.

À QUOI DOIVENT DONC S'ATTENDRE LES ÉLEVEURS QUÉBÉCOIS?

Au moment d'écrire ces lignes, on ne peut pas encore parler de consensus avec le MAPAQ. Des rencontres ont eu lieu et il est réaliste de penser que nous y arriverons. Toutefois, plusieurs éléments sont en négociation dont l'importante question du financement du développement et de la mise en oeuvre d'un tel système.

Dès que nous aurons plus de renseignements sur les paramètres du projet provincial, soit dans le courant de cet automne, nous entreprendrons une importante campagne d'information auprès de tous les éleveurs de bovins tant laitiers que pour fins de boucherie. À ce moment, nous pourrions préciser les différents éléments tels le modèle exact d'étiquette retenu, son coût et les modalités de fonctionnement du système québécois. 2

* Agente de communication, FPBQ

ÉLÉMENTS DE CONSENSUS DANS L'INDUSTRIE :

Identification et traçabilité

- l'identification des animaux se fera par un numéro unique et permanent, compatible tant aux besoins de la commercialisation qu'aux besoins de l'amélioration génétique;
- l'identifiant utilisé sera de type électronique et minimalement compatible avec les exigences de la réglementation fédérale;
- l'obligation d'identifier l'animal s'appliquera à la sortie de la ferme;
- en plus de l'enregistrement du lieu d'origine (pose de la boucle à la sortie de la ferme) et du lieu de l'abattage de l'animal, le concept de traçabilité des animaux se fera selon une approche de point de contrôle et non par le suivi et la consignation systématique de tous les déplacements. Les points de contrôle possibles sont, par exemple, les interventions de la RAAQ, celles des encans, des vétérinaires, des inséminateurs, des agents du contrôle laitier, des agents des associations de races, etc.

Base de données

- une base de données propre au Québec sera mise en place avec capacité d'interaction avec celle du Fédéral. Cette banque aura une fonction d'accueil de données mais aussi de consultation selon des modalités respectant des règles de confidentialité;
- les coûts du développement et de la mise en place de la base de données spécifique du Québec seront entièrement assumés par le ou les gouvernements;
- les coûts d'opération de la base de données seront par la suite à la charge des gouvernements et des bénéficiaires.

Coût des étiquettes

- l'opération d'un système particulier pour le Québec ne devra pas générer de nouveaux coûts pour les éleveurs québécois et, si possible, même les réduire (rechercher un meilleur partage de la facture entre tous les bénéficiaires du système et les considérations de santé publique qui sont recherchées);
- voir à la création d'un fonds alimenté par tous les usagers et bénéficiaires du système incluant notamment les détaillants.

Autres modalités

- prévoir des modalités de transition reconnaissant les activités d'identification déjà réalisées par certains groupes d'éleveurs (reconnaissance de l'identifiant code à barres pour une période définie ou concept de clause grand-père).

OÙ EST LE BOEUF?

Regardez
du côté de...

SHORTHORN



LA RACE MATERNELLE

DOCILITÉ ~ FERTILITÉ ~ APTITUDES LAITIÈRES+++

Avantages des croisements :

- Vigueur des hybrides (hétérosis)
- Bonne croissance des veaux
- Bon classement des carcasses
- Viande bien persillée qui possède le GOUT tant recherché par le consommateur

VOUS VOULEZ PRODUIRE DU BOEUF ?

Regardez
du côté de... **SHORTHORN !**

Pour informations communiquez avec :
**ASSOCIATION SHORTHORN
DU QUÉBEC**

Raymond Dempsey, secrétaire

Lyle Roarke
Ayers Cliff
(819) 838-4309

Jean Simon
Valcourt
(450) 532-2010

Dennis Cox
Waterville
(819) 837-2086

1081 Route 267, Inverness (Québec) G0S 1K0

Tél.: (418) 453-2908

Fax: (418) 453-3027

email : dempseyr@globetrotter.net

James Maxwell
St-Lambert
(418) 889-0906

Cedar Grove Farm
Inverness
(418) 453-2908



Une eau de qualité devrait être le souci de tout producteur si on considère qu'un bovin se compose de près de 80 % d'eau. La consommation d'eau est très importante en élevage puisqu'elle a un effet direct sur l'ingestion des aliments. Des résultats de recherche ont montré que pour chaque litre d'eau non consommé, les bovins diminuaient leur consommation d'aliments de 0,25 kg. Cependant, plusieurs produits peuvent se retrouver dans l'eau et en diminuer l'ingestion en plus de nuire aux bonnes performances et à la santé des bovins. Une analyse régulière de votre eau d'abreuvement en révélera toutes les composantes et pourra même vous indiquer des correctifs à effectuer.



L'eau, ce nutriment indispensable

De la bonne eau s.v.p.!

De tous les nutriments indispensables à la vie, l'eau arrive tout juste derrière l'oxygène. On rapporte qu'environ les deux tiers d'un bovin adulte se compose de ce nutriment. De façon générale, l'eau fait partie de 99,2 % des molécules qui composent les ruminants.

L'eau participe à l'équilibre homéothermique en conservant la chaleur corporelle par temps froid, tout en facilitant sa dispersion par temps chaud. Ce nutriment contribue à la digestion des aliments ingérés, au métabolisme des nutriments absorbés, et à l'hydrolyse de différentes molécules comme les lipides, les protides et les hydrates de carbone. L'eau sert également de coussin pour le système nerveux, aide à la lubrification des articulations, sert au transport des sons dans l'oreille et à la vision. L'animal perd son eau corporelle de plusieurs façons; la production lactée demeurant la voie majeure pour les vaches en lactation. La perte d'eau se produit aussi par l'urine, les fèces, la respiration et la transpiration.

QUANTITÉ

L'eau doit demeurer disponible à volonté et en quantité suffisante. Il semble que lorsqu'un troupeau ne produit pas selon son potentiel, on s'attarde énormément à l'équilibre du régime alimentaire en oubliant bien souvent de considérer l'eau consommée par l'animal.

Les quantités d'eau consommées varient en fonction de la production laitière, la nature des aliments (ensilage versus foin sec), la prise alimentaire, la température de l'eau d'abreuvement, la température ambiante, l'humidité relative, le débit des abreuvoirs, la présentation de l'eau (abreuvoirs automatiques, réservoirs), la hiérarchie prévalant dans le troupeau, les tensions parasites, la qualité de l'eau, etc.

PRODUCTION LAITIÈRE

La quantité de lait produite accroît la consommation d'eau. On estime rapidement les besoins en eau consommée à quatre fois la production laitière. De plus, les bovins boivent environ de trois à quatre litres d'eau par kg de matière sèche ingérée.

TEMPÉRATURE

La température de l'eau et la température ambiante sont importantes. Dans un environnement froid, les bovins préfèrent consommer l'eau sous sa forme liquide plutôt que sous forme de neige. Par contre, en stress de chaleur, des recherches démontrent que des vaches laitières ayant accès à une eau refroidie consomment plus d'aliments et produisent plus de lait que celles recevant de l'eau à la température ambiante. Ainsi, l'eau fraîche est associée à de meilleures performances.

Sur cette base, les entreprises apportant de l'eau au pâturage avec des ins-

tallations temporaires devraient éviter la tuyauterie de plastique noir exposée au soleil. Cette dernière attire la chaleur faisant

L'eau participe à l'équilibre homéothermique en conservant la chaleur corporelle par temps froid, tout en facilitant sa dispersion par temps chaud.

grimper la température de l'eau à des valeurs qui favorisent un développement microbien plus important dans la tuyauterie (favoriser le plastique blanc). De plus, les

TABLEAU 1

Critères de salinité de l'eau d'abreuvement des bovins

Sels dissous totaux (mg/L)	Observations / recommandations
Moins de 1 000	Eau fraîche / recommandable
Entre 1 000 et 2 999	Légèrement saline / peut causer des fèces plus liquides mais ne pose pas de véritables menaces pour les animaux
Entre 3 000 et 4 999	Modérément saline / peut causer de la diarrhée lorsque consommée pour la première fois, satisfaisante pour les bovins
Entre 5 000 et 6 999	Saline / acceptable pour les adultes, éviter son utilisation pour les vaches en gestation et pour les veaux
Entre 7 000 et 10 000	Très saline / éviter son utilisation, effets négatifs observés chez la majorité des bovins
10 000 et plus	Approchant la saumure / dangereuse, ne jamais utiliser cette eau

Source : Beede, D.K., 1991, Vet. Clinics North Amer. : Food Anim. Pract. 7 : 373.

bovins boivent moins d'eau tiède en période de chaude que d'eau fraîche. Toutefois, il demeure préférable de fournir une eau tiède plutôt qu'une eau trop loin des animaux.

BUVETTE OU RÉSERVOIR?

L'accès à l'eau est important. Des bovins s'abreuvent à l'aide de buvettes automatiques passent généralement plus de temps à boire que ceux ayant accès à des réservoirs. Évidemment, le débit des buvettes influence le temps passé à consommer l'eau. Un faible débit, soit 2 L/min provoque une diminution de la quantité d'eau consommée par l'animal comparative-ment à un débit plus élevé, soit de 12 L/min. En privilégiant des débits élevés, on s'assure de ne pas imposer de restriction sur la consommation d'eau. Dans la nature, lorsqu'aucune restriction n'est imposée, les vaches boivent entre 15 et 20 L/min d'eau.

Par ailleurs, pour les vaches au pâturage et pour celles en stabulation libre, où l'accès aux réservoirs occasionne des comportements agressifs, des chercheurs ont observé que les vaches dominées ingéraient environ 7 % moins d'eau que les dominantes. La consommation de foin diminuait également de 9 %. Il est donc important que les bovins aient un accès facile et abondant à l'eau d'abreuvement.

QUALITÉ

Les aspects physiques de la qualité de l'eau incluent la couleur, la turbidité, l'odeur, le goût et la température. La couleur de l'eau de consommation a peu d'importance pour les bovins. De façon générale, l'odeur vient de divers composés volatils dissous dans l'eau. Dans des cas extrêmes, l'odeur peut provoquer certains refus d'abreuvement.

D'autres odeurs suspectes peuvent révéler la présence de certains contaminants nous forçant à pousser plus loin l'analyse. Le goût semble étroitement relié à l'odeur. Les mêmes observations s'effectuent donc avec ce critère de qualité. Certains minéraux comme le fer, le manganèse et les chlorures, lorsque présents en fortes concentrations, peuvent communiquer un goût indésirable à l'eau de boisson et contribuer à en réduire l'ingestion.

ASPECTS CHIMIQUES

Les aspects chimiques de l'eau contribuent également à sa qualité. On dénote ici le pH, la dureté, la salinité, la présence d'éléments toxiques et de pesticides. Pour le pH, une valeur oscillant entre 6,5 et 8,5 ne pose généralement pas de problème pour les bovins. Une eau trop acide (faible pH) peut favoriser l'apparition de l'acidose métabolique chez des bovins recevant peu de fourrages.

SALINITÉ

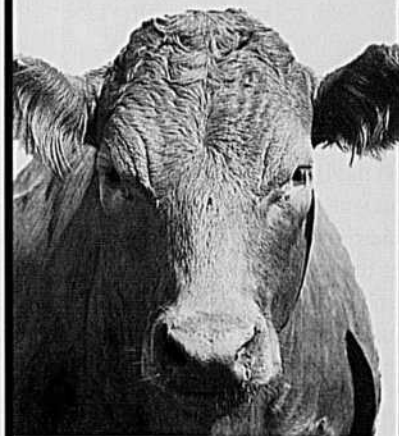
On mesure la salinité de l'eau d'abreuvement en analysant tous les sels dissous qu'elle contient. Cet aspect devient important si les bovins doivent s'abreuver d'eau salée (tableau 1). Il peut être nécessaire de diminuer les apports de sel alimentaire.

DURETÉ ET FER

Pour sa part, la dureté mesure les sels de calcium et de magnésium dissous. La présence de fortes quantités de calcium dissous contribue à l'apport calcique des bovins. Comme des critères de dureté adaptés aux bovins sont difficiles à trouver, basons-nous sur des normes établies pour la consommation humaine. Ainsi, une eau très bonne contient entre 50 et 80 mg/L de sels dissous. Une eau bonne contient entre

PARLONS SANTÉ

AVEC LES MINÉRAUX ISF



Leurs matières premières de qualité supérieure les rendent **PLUS DIGESTIBLES ET PLUS ASSIMILABLES.**

Exclusif à ISF l'ajout d'HERBAGEUM

stimule

**mon appétit,
ma salivation,
ma digestion,
ma fécondité
et diminue les frais
de vétérinaire.**

AVEC LES PRODUCTEURS DE BOVINS DEPUIS PLUS DE 90 ANS



INTERNATIONAL STOCK FOOD LTÉE

25 DISTRIBUTEURS AU QUÉBEC

BUREAU RÉGIONAL

LÉONARD LEBLANC

5121, BOUL. HÉBERT

SAINT-TIMOTHÉE, QUÉBEC

TÉL. : (450) 377-8732 OU

1-800-263-8732

TABLEAU 2

Effet de différents niveaux de nitrates (NO₃) dans l'eau d'abreuvement des bovins

NO ₃ (mg/L)	Observations / recommandations
0 - 44	Pas de problèmes
45 - 132	Relativement sécuritaire si le régime alimentaire est bien équilibré pour la protéine dégradable
133 - 220	Peut devenir toxique surtout sur de longues périodes
221 - 660	À éviter, peut causer des mortalités
661 - 800	Dangereuse, forte probabilité de mortalité
800 et plus	Très dangereuse, ne jamais servir une telle eau

Source : Beede, D.K., 1991, Vet. Clinics North Amer. : Food Anim. Pract. 7 : 373.

LA DISTANCE A DE L'IMPORTANCE!

Selon des recherches, afin de ne pas nuire au gain moyen quotidien des bovins au pâturage, ceux-ci devraient parcourir une distance maximale de 0,4 à 0,8 km sur terrain accidenté et montagneux pour atteindre le point d'eau. Cette distance sera de 1,5 km sur terrain plat à légèrement vallonné.

81 et 120 mg/L. Elle devient passable entre 121 et 180 mg/L et mauvaise à plus de 180 mg/L. Concernant le fer, lorsque l'eau contient plus de 0,3 mg/L de fer, elle acquiert un mauvais goût qui peut entraîner des baisses de consommation hydrique. Il semble que des concentrations en fer de plus de 1 mg/L rendent l'eau non potable pour les animaux.

SULFATES ET NITRATES

Les sulfates se retrouvent occasionnellement dans l'eau d'abreuvement. Pour les jeunes veaux, il faut viser des concentrations en dessous de 600 mg/L alors que les adultes peuvent tolérer jusqu'à 1 000 mg/L. L'azote, sous forme de nitrites ou de nitrates, se retrouve également dans l'eau d'abreuvement. Les nitrites sont plus toxiques que les nitrates. On suggère un maximum de 10 mg de nitrites par litre d'eau pour les animaux. Toutefois, on retrouve généralement plus de nitrates que de nitrites dans l'eau d'abreuvement. De trop fortes concentrations de ces composés peuvent engendrer de graves problèmes de santé (Tableau 2).

D'autres éléments potentiellement toxiques se retrouvent dans l'eau d'abreuvement des bovins. On s'assurera que leur concentration se situe en dessous des limites maximales de façon à ne pas risquer de réduire les performances zootechniques des animaux (Tableau 3).

ASPECTS MICROBIOLOGIQUES

Plusieurs microorganismes sont susceptibles de se retrouver dans l'eau d'abreuvement, mentionnons les virus, les bactéries, les protozoaires et autres (cysticerose bovine). Pour les bovins, on peut tolérer 10 bactéries coliformes par 100 ml d'eau. Il semble que les adultes peuvent tolérer des concentrations se situant entre 25 et 50 bactéries par 100 ml d'eau même si cela

TABLEAU 3

Concentration limite maximale sécuritaire de certains éléments mineurs chez les bovins

Oligo-éléments	Concentration limite maximale (mg/L)
Arsenic	0,2
Cadmium	0,05
Chrome	1,0
Cobalt	1,0
Cuivre	0,5
Fluor	2,0
Plomb	0,1
Mercure	0,01
Nickel	1,0
Vanadium	0,1
Zinc	25,0
Bore	30,0

Sources : Adapté de Beede, D.K., 1991, *Vet. Clinics North Amer. : Food Anim. Pract.* 7 : 373 & Asettine, M., 1992, *Feedstuffs*, Sept. 28 : 14.

peut conduire à une certaine détérioration des performances zootechniques. Les jeunes animaux y sont plus sensibles. Les algues bleu-vert prolifèrent en présence de matière organique dans les eaux stagnantes. Les animaux ayant accès à ces eaux et qui consomment ce type d'algues pourraient se placer en position précaire. Les toxines que contiennent ces algues empoisonnent le système nerveux et peuvent provoquer la mort.

Une alimentation bien raisonnée du troupeau commencera donc par un approvisionnement adéquat en eau de boisson, ce autant en terme de quantité que de qualité. À cette fin, il existe des laboratoires spécialisés qui s'empresseront d'effectuer les analyses nécessaires. Nous suggérons donc aux entreprises de procéder à l'éva-

luation de la qualité de l'eau périodiquement et de ne pas prendre pour acquis que l'eau bonne aujourd'hui, le sera dans six mois, dans un an. ☺

* agr., Ph.D., Direction des services technologiques, MAPAQ

Cette information est tirée du feuillet intitulé « L'eau » (AQ055, octobre 1996) du Guide Bovins laitiers publié par le Conseil des productions animales du Québec. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le Service à la clientèle du Regroupement CPAQ-CPVQ-GÉA-GRI au 1 888 535-2537 (sans frais), au (418) 523-5411 (Québec et les environs) ou par courrier électronique (client@regroupement.qc.ca).

PHOTO: A. CHOQUETTE/TCN



**C'est un
RECORD**



**GAGNANT DE CARCASSES
POUR LA 24^e ANNÉE
À L'AGRIBITION DE RÉGINA.**

L'avenir des races sera
influencé par la forte
musculature.

Le futur se dessine
aujourd'hui avec
LIMOUSIN.

CHOISIR LE LIMOUSIN = LA RACE À CARCASSE PAR EXCELLENCE

1976 1977 1978 1979 1980 1981 1982 1983 1984 1985 1986 1987 1988 1989 1990 1991 1992 1993 1994 1995 1996 1997 1998 1999

ASSOCIATION DES ÉLEVEURS LIMOUSIN DU QUÉBEC ~ 817, 5^e Rang, Ste-Rosalie (Qc) J0H 1X0

JEAN-PAUL LABBÉ, président Tél.: (819) 849-4388

JÉRÔME POIRIER, secrétaire propagandiste ~ Tél.: (450) 799-4073 / Fax: (450) 799-4007

STATION D'ÉPREUVES

131 Rang Charlotte, St-Liboire
(Québec) J0H 1R0

LIMOUSIN DU QUÉBEC

**POURQUOI CHOISIR LA STATION
UNIQUE DE TAUREAUX LIMOUSIN ?**

- Station qui évalue le plus grand nombre de taureaux limousin.
- Permet de comparer ses taureaux parmi les meilleures lignées au Québec.
- Évaluation d'un plus important groupe contemporain.
- Située au coeur du Québec.
- Possibilité d'obtenir de meilleurs prix.
- Permet un plus grand choix pour l'acheteur.



DATES D'ENCANS DES TAUREAUX

**Samedi, 3 Février 2001
& Samedi, 7 Avril 2001**

2^e ENTRÉE

Jeudi, 9 Novembre 2000

NAISSANCE DES VEAUX

24 Janvier 2000 au 2 Juin 2000

VACCINATION ET SEVRAGE

avant le 19 Octobre 2000

INFORMATIONS

DIANE POIRIER,
Secrétaire de la Station

JEAN-PAUL LABBÉ,
Président de la Station

**Tél.: (450) 799-4073
Fax : (450) 799-4007**



Estimer les besoins en eau

Plusieurs références sont disponibles pour estimer les besoins en eau des bovins. Chercheurs et universités ont produit des tableaux ou ont développé des équations pour estimer la consommation en eau selon différents stades physiologiques et pour différents poids. La consommation de matière sèche et la température ambiante influenceront également ces besoins.

BOVINS LAITIERS

Pour la vache tarie, la formule suivante permet d'estimer sa consommation en eau :
 $Eau (kg/jour)^1 = -10,34 (0,2296 \% MS \text{ aliments}) + 2,212 CVMS + 0,03944 \% PB$
 Ou, CVMS = consommation volontaire de matière sèche
 % MS aliments = % de matière sèche des aliments ingérés
 % PB = % des protéines brutes des aliments ingérés

Pour la vache en lactation, on utilisera plutôt cette équation, mentionnons que d'autres équations sont également disponibles.

$Eau (kg/jour)^1 = 15,99 + 1,58 CVMS + 0,90 \text{ lait} + 0,05 \text{ sodium} + 1,20 T^{\circ}C$

Ou, CVMS = consommation volontaire de matière sèche

Lait = quantité de lait produite (kg/jour)

Sodium : quantité de sodium totale ingérée (g/jour)

T°C = température minimale quotidienne moyenne (°C)

Le tableau 1 présente les besoins hydriques des bovins laitiers. Des besoins de base sont présentés et à ceux-ci s'ajoute une certaine quantité servant pour les besoins de la gestation ou encore, pour la production laitière.

TABLEAU 1

Besoins hydriques des bovins laitiers

Animal	Poids vif (kg)	Consommation d'eau à température ambiante de 10 °C (L/tête/jour)
Veau (croissance)	35	2,0
	75	6,7
Besoin de base		
Génisse	200	17,3
Taure	400	29,3
Vache - entretien	350	17,3
	550	25,9
	700	30,6
Supplément dernier tiers de la gestation		
Taure	550	16,6
Vache	700	19,9
Supplément production laitière ^a		2,8

Source: Feuillelet intitulé « L'eau » (AQ055, octobre 1996) du Guide Bovins laitiers publié par le Conseil des productions animales du Québec.

a = quantité à ajouter au besoin de base pour chaque kg de lait produit à 3,5 % de matière grasse.

TABLEAU 2

Estimation des besoins quotidiens en eau pour les bovins de boucherie (gallons)

Poids (lb)	Température (°C)					
	4,4	10	14	21	27	32
Taureaux, bouvillons et taureaux en croissance						
400	4,0	4,3	5,0	5,8	6,7	9,5
600	5,3	5,8	6,6	7,8	8,9	12,7
800	6,3	6,8	7,9	9,2	10,6	15,0
Vaches gestantes - hivernement^a						
900	6,7	7,2	8,3	9,7	---	---
1 100	6,0	6,5	7,4	8,7	---	---
Vaches en lactation^b						
900	11,4	12,6	14,5	16,9	17,9	16,2
Taureaux adultes						
1 400	8,0	8,6	9,9	11,7	13,4	19,0
1 600 et +	8,7	9,4	10,8	12,6	14,5	20,6

Source : NRC, Beef Cattle, 1996 - 1 gallon = 4,5 litres

a = l'ingestion de matière sèche influence la consommation d'eau. Les vaches plus lourdes supposent qu'elles ont une meilleure condition de chair donc nécessitent moins d'aliments et donc, moins d'eau.

b = les vaches plus lourdes que 900 lb sont incluses dans cette estimation.

BOVINS DE BOUCHERIE

On établit les besoins en eau pour une vache de boucherie de 1 100 lb aux environs de 10 à 12 gallons par jour. Cependant, cette quantité pourra varier selon la température ambiante (Tableau 2).

Le Département des Sciences animales de l'université du Nébraska a produit un tableau qui résume les besoins en eau des bouillons d'abattage pour différents poids et pour différentes températures (tableau 3). Généralement, un parc d'engraissement contenant des bouillons de 600 à 1 200 lb peut estimer la consommation d'eau à huit gallons par tête par jour. Cependant, la consommation peut grimper jusqu'à 12 gallons par tête par jour lors de fortes demandes.

VEAUX LOURDS²

Peu de références sont disponibles spécifiquement pour les veaux lourds. De façon générale, les bovins requièrent 3,33 litres d'eau par kg de matière sèche ingérée. Le tableau 1 donne une estimation des besoins pour des veaux de 35 et 75 kg de poids vif.

TABEAU 4

Consommation estimée d'eau pour les bouillons d'abattage (gallons)

Température (°C)	Poids de l'animal (lb)			
	600	800	1 000	1 200
2	4,4	5,6	6,8	7,6
10	5,2	6,4	7,6	8,4
20	6,8	8,0	9,6	11
25	7,6	9,6	11	13
30	11	14	16	18

Source : Alberta Feedlot Management Guide, Section 5, Feuille 3, page 1.
1 gallon = 4,5 litres

La qualité de l'eau est importante pour cette catégorie de bovins. Une eau fraîche et propre doit être disponible en tout temps pour éviter des problèmes de santé ou encore, de déshydratation. Pour le veau de lait, la qualité de l'eau joue un rôle déterminant dans la réussite de l'élevage. Une eau impropre à la consommation peut entraîner des problèmes de santé. L'eau doit être potable et respecter certaines normes, notamment l'absence de bactéries (coliformes et streptocoques fécaux). Idéalement, elle ne contient pas de nitrates et de nitrites, et sa teneur en fer ne devrait pas excéder 0,05 mg/L. L'utilisation d'une eau

douce (dureté totale inférieure à 100 mg/L) est préférable à une eau dure (1 grain de dureté = 14 mg/ml). Le pH devrait se situer entre 6,5 et 8,5. Les pages précédentes présentent divers tableaux sur les caractéristiques d'une bonne eau d'abreuvement. 2

* agr., M. Sc., agente de développement et de recherche, FPBQ

1- Cette information est tirée du feuillet intitulé « L'eau » (AQ055, octobre 1996) du Guide Bovins laitiers publié par le Conseil des productions animales du Québec.

2- Tiré du Guide Veau lourd, Conseil des productions animales du Québec, 1999.

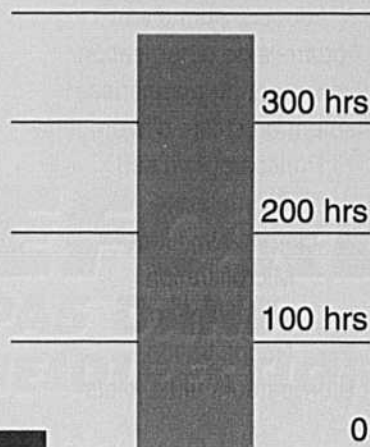
SEMICAN Performance

SEMICAN

BUCHNERI™
Pour les ensilages de
maïs et de maïs humide



**Stabilité tout près
de 400 heures**



Le graphique est le résultat d'essais obtenu par Agriculture Canada dans l'ensilage d'avoine. Encore une fois BUCHNERI™ de BIOTAL a considérablement augmenté la stabilité aérobie et a mieux performé que le traitement chimique. Le témoin étant un mélange d'acide propionique, formique et acétique et les bactéries étant un mélange de bactéries spécifiquement sélectionnées pour produire de l'acide lactique.

Agriculture Canada par Carole Lafrenière, agr.
et Robert Berthiaume, agr.

SEMICAN Tél. : (819) 362-8823
Télec. : (819) 362-3385

Bactéries

**Témoin
(acides)**

Buchneri



Choisir l'eau la plus payante

Est-ce que l'eau a la même valeur alimentaire peu importe son origine? À première vue, il est facile de dire oui, mais ce n'est pas le cas. En fait, l'eau bue dans des bassins favorise le gain de poids et cela, de façon significative.

Des données et observations prouvent que 75 % des vaches et des veaux préfèrent l'eau des bassins plutôt que celle des étangs lorsque ces deux points d'eau sont proches. Les veaux démontrent plus d'intérêt pour l'eau de bassin et s'y rendent boire plus fréquemment que les vaches. Selon cette étude menée au

Montana, les chercheurs supposent que les bovins préfèrent l'eau de bassin parce qu'elle est de meilleure qualité (moins de sédiments), plus fraîche et plus facile d'accès.

Depuis 1992, des recherches conduites par le Centre de développement rural, de l'alimentation et de l'agriculture, situé à Lethbridge en Alberta, démontrent un gain de poids de 5 à 30 % supérieur chez des veaux et des bouvillons ayant accès à de l'eau de meilleure qualité servie en bassin. Les bovins qui buvaient cette eau fraîche ont mieux fait.

L'eau pompée d'un étang à un bassin donne aussi un avantage.

Des résultats similaires (bassins versus cours d'eau) ont été obtenus par une étude menée dans les états de l'Orégon et de l'Idaho aux États-Unis. En 42 jours, les vaches ont pris 1/2 livre de plus par jour et les veaux, 3/4 de livre de plus par jour lorsque ces bovins buvaient l'eau hors des cours d'eau ou des étangs. De plus, on a observé que l'herbe est consommée plus uniformément ce qui fait prolonger la saison de paissance et permet de garder plus de bovins dans le



EAU WATER

COMMERCIAL - INDUSTRIEL - ALIMENTAIRE
PROCÉDÉ PHARMACEUTIQUE - AGRICOLE

Conditionneur d'eau
Adoucisseurs d'eau
Appareils de déferrisation
Traitement du manganèse
Traitement du sulfite d'hydrogène
Purificateurs d'eau
Membranes
Osмосe inversée
Microfiltration
Ultrafiltration
Nanofiltration
Stérilisateurs ultraviolets

Média de filtration
Résine
Équipements d'aération
Pompes doseuses (injection)
Chlorination
Appareils de décoloration
Boîtiers
Cartouches filtrantes
Traitement par l'ozone
Appareils de neutralisation
Vannes de régulation
Injecteurs de produits chimiques

Contrôleurs
Traitement chimique de l'eau
Appareils de désionisation
Déméralisation
Contrôleurs de débit
Débitmètres
Valves diaphragme
Équipement pour chaudières
Réservoirs et citernes
Compteurs d'eau
Réservoirs de filtration
Tamis

FILTR-AQUA CANADA LTÉE — 1 (888) 505 • 0071



même pâturage. Dans l'état du Montana, on s'est demandé pourquoi les bovins préféraient boire dans un bassin plutôt que dans un cours d'eau ou un étang. Il semble que ce soit simplement pour la facilité d'accès. Ils évitent ainsi la boue, d'avoir à marcher dans l'eau et ils éliminent le risque de glisser. On a observé que

La température de l'eau fait aussi une différence. Les bouvillons ayant accès à de l'eau fraîche (idéalement entre 4,5 et 18 °C) démontraient des gains de 0,3 à 0,4 livre de plus par jour que ceux qui buvaient de l'eau tiède. On a observé que l'eau de bassin est environ 2,8 °C plus fraîche que celle des étangs.

de profits. En outre, la protection des berges et la conservation de la qualité de l'eau de nos cours d'eau s'avèrent des avantages additionnels dont nous devons tenir compte individuellement et collectivement.

Ce n'est pas compliqué; tout comme nous, les bovins préfèrent une eau de meilleure qualité et plus fraîche. Si nous leur donnons ce qu'ils préfèrent, ils nous le rendront en avantage économique immédiat dans un environnement sain et agréable. Dès le moment qu'on sait qu'une technique ou qu'un mode de gestion est plus avantageux qu'un autre, il faut se l'approprier sans tarder. Autrement dit, prenez un peu de temps cet hiver pour planifier l'installation de bassins dans vos pâturages. 2

Des données et observations prouvent que 75 % des vaches et des veaux préfèrent l'eau des bassins plutôt que celle des étangs lorsque ces deux points d'eau sont proches.

les bovins ont passé de 2,5 à 8,5 minutes au bassin avant de retourner au pâturage. Par comparaison, les bovins s'abreuvant dans un étang y ont passé de 15 minutes à 3,5 heures avant de retourner au pâturage. Des analyses ont également démontré que les solides totaux en suspension dans l'eau étaient de 2 mg/litre dans le bassin contre 50 mg/litre dans l'étang.

Ces résultats montrent que l'achat et l'installation de bassins ne représentent pas une simple dépense mais un investissement rentable. Les preuves sont faites : toutes les études démontrent un meilleur taux de croissance lorsqu'on fournit aux bovins une eau en bassin. À cet avantage financier, il faut ajouter une plus grande quantité d'herbe à consommer en saison ce qui signifie encore plus

*agr., MAPAQ, Conseiller en développement des productions animales

Source : Beef, février 2000



BÂTIR POUR LE FUTUR...

Par sang ou commerciale, c'est la race de l'avenir pour une meilleure productivité maternelle, facilité de vêlage, fertilité, docilité et rendement de viande

HEREFORD

UN PAS DANS LA BONNE DIRECTION.

ASSOCIATION HEREFORD DU QUÉBEC
265, route 253,
St-Isidore-de-Clifton, Qc, J0B 2K0
Tél/fax : (819) 889-2679





Le contrôle des parasites externes à l'automne

Les ectoparasites (ou parasites externes) sont souvent la source de problèmes importants chez les bovins de boucherie : démangeaisons, irritation de la peau, perte de poils, dommages au cuir et à la carcasse, anémie, etc.

Les parasites externes les plus importants en automne au Canada sont : le poux broyeur, le poux suceur, la gale chorioptique et les hypodermes. Il est difficile de mesurer l'impact économique de ces parasites mais il semble évident que le mieux être des animaux qui en sont exempts est un gage de performance optimale.

POUX

Les types de poux sont définis par leur habitude à se nourrir. Il existe trois espèces de poux suceurs qui se nourrissent de sang et une espèce de poux broyeur qui mange de la peau, du poil et des cellules de peau morte.

Les poux ont trois stades larvaires dans leur développement avant de devenir adultes. Comme les poux suceurs et leurs larves ont besoin de se nourrir de sang tous les jours, ils ne peuvent survivre ailleurs que sur l'animal plus de 48 heures. Les femelles, mesurant de 1,5 à 3,0 mm de long, pondent jusqu'à six œufs par jour pendant 21 à 28 jours et les fixent aux poils du bovin. La ponte des œufs n'est pas affectée par la température, mais le rythme de développement des œufs et des larves, lui, l'est. La température de la peau doit être entre 25°C et 45°C. C'est ce qui semble expliquer le déclin de la population de poux en été et pourquoi ces poux ne peuvent survivre hors de l'animal. Comme les poux peuvent se déplacer, ils trouvent un endroit du corps plus ombragé et certains résistent ainsi à la chaleur.

Les poux broyeurs ont la même sensibilité à la température. Cependant, ils peuvent survivre plusieurs jours dans l'environnement si les conditions sont favorables. De plus la femelle, même si elle ne pond qu'un œuf aux deux ou trois jours, n'a pas besoin de mâles pour pondre des œufs viables!

GALE CHORIOPTIQUE

La gale est causée par un parasite invisible à l'œil nu. Elle est caractérisée par l'apparition de croûtes aux endroits affectés : autour de l'attache de la queue, entre les cuisses et en haut du pis (surtout à l'arrière) et parfois dans le cou et la face. Chez la vache laitière, il a été démontré qu'elle causait une diminution de la production laitière.

HYPODERMES

Aussi appelées barbots ou larves dans le dos, elles sont la forme larvaire du développement d'une mouche ayant pondu ses œufs sur un bovin. Ces œufs sont avalés en

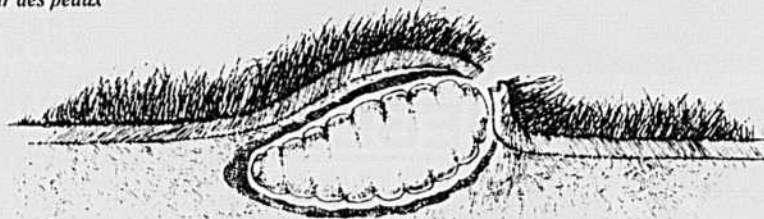
se léchant, ils éclosent et migrent ensuite à travers l'animal vers la région du dos pour éclore au printemps. On ne détecte à peu près plus leur présence. Ce type de parasite est très sensible aux traitements de type « avermectin ». L'usage répété de ce type de parasiticide nous permet d'envisager la possibilité d'éradiquer cet insecte.

CONTRÔLE

Quatre éléments peuvent être gérés simultanément pour protéger vos bovins contre les pires effets des poux : la nutrition, l'environnement, la génétique et les traitements. Une ration équilibrée (énergie, protéine, vitamines et minéraux) est nécessaire au système immunitaire pour combattre l'agression causée par les poux. Un abri et une litière sèche et abondante aident le système immunitaire en réduisant le stress environnemental et en réduisant la perte d'énergie associée au froid. La génétique joue aussi un rôle.

En effet, certains sujets semblent incapables de se défendre et deviennent

La larve de l'hypoderme migre vers le dos de l'animal avant d'éclore. Ce parasite peut endommager sérieusement le cuir produit à partir des peaux



ainsi des porteurs chroniques et représentent une source constante d'infestation pour le troupeau. La réforme de ces animaux est souhaitable. Le traitement contre la gale et les hypodermes utilise souvent les mêmes produit que pour les poux.

PRODUITS

L'objectif du traitement est d'administrer le produit avant le pic d'apparition des poux qui survient généralement en janvier, en autant que les autres parasites traités en même temps le seront de façon adéquate. Généralement, il s'agit d'un traitement effectué à l'automne ou au début de l'hiver. Il n'existe plus de date limite pour effectuer les traitements contre les parasites externes. Autrefois, la libération de toxines près de la moelle épinière causée par la mort d'une quantité considérable d'hypodermes et l'utilisation de produits organochlorés et organophosphorés pouvaient causer des ballonnements, de la paralysie et même la mort de certains sujets.

La raison pour traiter les animaux avant une certaine date était de tuer les hypodermes avant qu'ils ne migrent trop près de la colonne vertébrale. La quasi disparition des hypodermes et l'utilisation des « avermectins » rendent le traitement possible à l'année longue. En plus, cette date limite était la même pour toute l'Amérique du Nord sans tenir compte des variations climatiques de chaque région!

Comme aucun produit ne peut prétendre une efficacité à 100 % et que leurs effets « résiduels » sont variables, il est illusoire de penser qu'un troupeau traité n'aura jamais de problèmes de poux pour le reste de l'hiver. Retarder le traitement le plus tard possible, c'est-à-dire lors de l'apparition des premiers symptômes, réduit donc le risque de recontamination. Il est primordial de traiter le groupe en entier avec le dosage adéquat (même les jeunes veaux) et d'éviter tout contact avec des sujets non traités. Il existe deux grandes catégories de produits pour contrôler les parasites externes. Les « avermectins » sont des larges spectres contre les parasites externes et internes. La forme topique est préférable à l'injectable pour les poux suceurs. Certains sont à base d'huile et d'autres, à base d'alcool. Leur efficacité varie et ils sont plus coûteux.

Parmi les insecticides, il y a les perméthrines et les autres (organophosphorés, organochlorés, carbamates, roténone,

etc). L'avantage des perméthrines est leur meilleure sécurité d'utilisation et une période de retrait pour la viande de seulement 24 heures. Les insecticides n'aident à contrôler que les parasites externes. L'efficacité de ces produits varie beaucoup selon le type de parasites. Les espèces contrôlées ne sont pas toujours spécifiées sur l'étiquette et il faut parfois traiter plus d'une fois pour atteindre une certaine efficacité. Un produit économique en apparence ne l'est donc pas s'il nécessite des traitements répétés. Plusieurs vieux insecticides consi-

dérés plus toxiques et dangereux à manipuler ont été retirés du marché dernièrement. Il est donc important de consulter votre médecin vétérinaire afin d'élaborer la meilleure stratégie pour cet automne selon votre propre situation. Le traitement peut donc différer selon la période de l'année, les groupes, la gestion des achats d'animaux, le type d'animaux et les dates prévues d'abattage. 2

* Clinique vétérinaire de Saint-Thomas-d'Aquin.

On prolonge la promotion **UNE CAGE DE CONTENTION POUR 600 \$!**

À la suite du succès retentissant de cette promotion -

100 cages vendues depuis le mois de mars - voici une offre pour 50 cages additionnelles pour moins de la moitié de leur coût réel évalué à 1260 \$ + taxes.



Le modèle peut différer légèrement de la photo

ÇA VOUS INTÉRESSE ?

- Vous n'avez que 600 \$ à payer (taxes en sus). Le solde de 660 \$ sera amorti à raison de 12 \$ par première insémination effectuée au cours des 24 mois qui suivront l'acquisition de la cage de contention. À la fin de cette période, tout solde résiduel (s'il y a lieu) sera redevable aux promoteurs du projet.

Premiers arrivés, premiers servis !



Propriété des éleveurs québécois
Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ)
C.P. 518, Saint-Hyacinthe, Québec J2S 7B8
Tél. : 450-774-1141 Télécopieur : 450-774-9318
ciaq@ciaq.com http://www.ciaq.com



Coopérative des inséminateurs du Québec (CIQ)
C.P. 248, Saint-Hyacinthe, Québec J2S 7B8
Tél. : 450-771-2287
Télécopieur : 450-774-6006

Les enzymes améliorent l'efficacité alimentaire

Les éleveurs de bovins d'engraissement ont maintenant accès à une nouvelle technologie, celles des enzymes. Cette technologie peut améliorer l'efficacité alimentaire des bovins. Des études réalisées au Centre de recherche de Lethbridge en Alberta, ont démontré que l'ajout d'enzymes à la ration des bouvillons en parc d'engraissement peut améliorer l'efficacité alimentaire jusqu'à 12 %. Il s'agit d'une réduction significative des coûts d'alimentation. Les enzymes améliorent la digestibilité de la ration ce qui en augmente l'énergie. Ce surcroît d'énergie améliore le gain de poids et réduit la quantité d'aliments nécessaires.

QUE SONT LES ENZYMES?

Les enzymes sont des protéines qui facilitent les réactions chimiques des systèmes biologiques. Les enzymes sont tout à fait naturelles et sont dégradées dans le tube digestif de l'animal. Elles ne présentent donc pas un risque pour la santé. Les enzymes digèrent les aliments en leurs composantes chimiques, qui sont alors utilisées par les micro-organismes du rumen ou, directement par l'animal.

QUAND FAUT-IL LES UTILISER?

Le tube digestif des ruminants (le rumen ou la panse) est une vaste cuve de fermentation colonisée par des micro-organismes capables de digérer des glucides complexes comme les fibres. Mais alors, pourquoi les bouvillons profiteraient-ils d'un ajout d'enzymes pour digérer les fibres?

La digestion des fibres par les ruminants élevés intensivement en parc d'engraissement est souvent compromise par deux facteurs : l'acidification du liquide ruminal et le temps de rétention des aliments dans le système digestif. Car lorsque les animaux consomment de grandes quantités d'aliments de haute qualité, le rumen tend à s'acidifier à cause de la fermentation rapide des aliments et aussi, le temps de rétention des aliments dans le

rumen est relativement diminué. Par conséquent, la digestion réelle des fibres est moindre que dans des conditions idéales. Ces deux facteurs réunis diminuent la digestibilité des aliments d'environ 4 % pour chaque multiple de plus ingéré pour les besoins d'entretien. Comme les bouvillons en croissance sont alimentés à raison de deux fois la ration d'entretien ou plus, la digestion potentielle est réduite de 4 %, et même plus parfois. C'est cette énergie digestible « perdue » qui est potentiellement digérée par l'ajout d'enzymes. Mentionnons que la technologie enzymatique actuelle ne profite pas vraiment aux vaches de boucherie car celles-ci reçoivent une alimentation couvrant les besoins d'entretien. Elle se révèle plus profitable pour des bovins élevés en parc d'engraissement pour un maximum de gain.

LES RATIONS DE CROISSANCE

Une étude a été menée pour déterminer les effets de l'addition d'enzymes aux rations de fourrage sur la croissance des bouvillons. Le régime alimentaire se composait essentiellement de cubes de foin de luzerne. Des quantités croissantes d'une solution d'enzymes ont été vaporisées sur le foin lors du cubage. Le gain moyen quotidien (Figure 1) a augmenté substantielle-

ment avec des niveaux faible et moyen d'enzymes, ce qui n'est pas le cas avec des niveaux élevés. Par comparaison au régime témoin, le gain a augmenté de 30 % avec l'ajout de quatre fois le niveau de base d'enzymes. De fait, le gain des bouvillons recevant un fourrage additionné d'enzymes a été similaire à celui normalement obtenu avec des rations hautement concentrées. L'apport d'enzymes en quantité faible ou moyenne a favorisé la digestion des aliments par les micro-organismes du rumen. Toutefois, des quantités plus élevées d'enzymes n'ont pas été bénéfiques; les enzymes entrant en concurrence avec les micro-organismes du rumen. Pour la technologie des enzymes, il faut donc conclure que « plus » n'est pas synonyme de « mieux ».

EN PARC D'ENGRASSEMENT

Un certain nombre d'études ont été réalisées au Centre de recherche de Lethbridge pour évaluer l'usage des enzymes dans des rations riches en grains servies aux bouvillons en parc d'engraissement. Lors de ces études, le gain moyen quotidien a augmenté de 6 à 18 %, et la conversion alimentaire s'est améliorée de 5 à 12 %. L'étape suivante consistait à évaluer le concept dans des rations commerciales.

Une étude a donc été conduite dans un parc d'engraissement commercial sur 1 200 taures réparties dans huit parquets. Le régime expérimental était composé d'orge roulée, d'un supplément et de 8 % d'ensilage d'orge sur base de matière sèche. Quatre des parquets recevaient le régime témoin et les quatre autres, le même régime mais enrichi d'enzymes.


La solution d'enzymes diluée était ajoutée aux aliments au fur et à mesure qu'ils étaient introduits dans le wagon d'alimentation. Les animaux ont été pesés

individuellement au début de l'essai et après 116 jours d'alimentation. Environ 25 têtes de chaque parquet ont été choisies au hasard et ont été repesées. Durant la période d'alimentation, les animaux recevant des enzymes ont pris 16 kg de plus et ont consommé 12,8 kg de moins de matière sèche (Tableau 1). La conversion alimentaire s'est donc améliorée de 11 %.

POUR UN SUCCÈS ASSURÉ

Pour une efficacité maximale, les enzymes doivent être appliquées sur les aliments

secs comme les concentrés ou le foin. L'efficacité des enzymes diminue lorsqu'elles sont appliquées sur des aliments trop humides ou directement aux rations totales mélangées. Les aliments secs agissent comme une éponge emprisonnant les enzymes dans leurs pores microscopiques. Dans le cas des ensilages, les pores sont déjà remplis d'eau. L'application des enzymes sur les aliments secs leur permet d'entrer en contact direct avec le substrat et prolonge leur temps de séjour dans le rumen.

Le Centre de recherche d'Agriculture et Agroalimentaire de Lethbridge détient un brevet américain sur l'utilisation de la technologie des enzymes et des brevets en instance au Canada et dans d'autres pays. Cette technologie est actuellement offerte sous la forme d'un produit enzymatique commercial appelé « Promote N.E.T. » et est distribué exclusivement au Québec par Agribrands Purina Canada Inc. 

* Centre de recherche Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lethbridge, Alberta

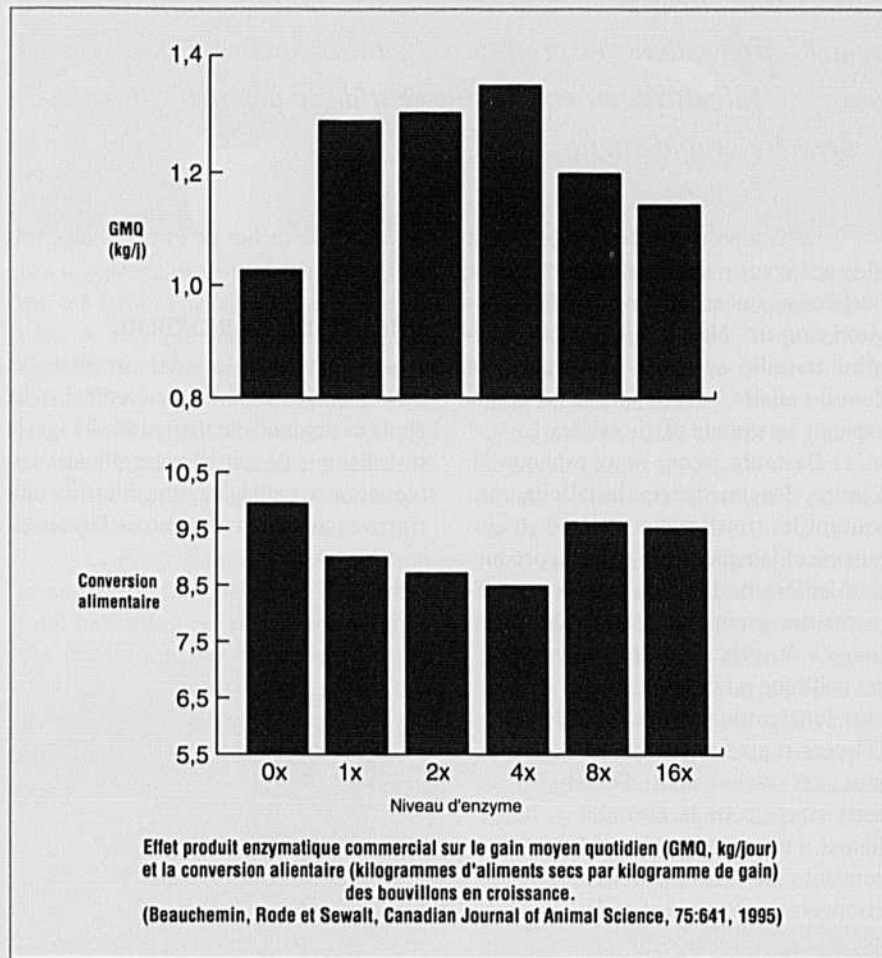


TABLEAU 1

Effet de l'ajout d'enzymes aux rations de finition pour parcs d'engraissement commerciaux

Éléments	Témoin	Enzyme	Différence
Poids initial (kg)	385	360	- 6,5 %
Matière sèche consommée (kg/j)	10,7	10,6	- 1 %
Gain de poids (kg)	172	188	+ 9 %
Gain moyen quotidien (kg/j)	1,4	1,5	+ 9 %
Conversion alimentaire (kg aliments secs/kg de gain)	7,11	6,33	- 11 %

Source : Beauchemin, Rode et Karren, Can. J. Ani. Sci., 79 : 243, 1999

ERRATUM LA DRÛCHE DE BRASSERIE N'ÉTAIT PAS EN CAUSE

Un entrefilet publié en page 37 de notre édition février-mars 2000 relatait les résultats d'une publication scientifique (Journal of Veterinary Diagnostic Investigation). On y faisait état que des macrolides se retrouvant accidentellement dans la drêche de « brasserie » pouvaient augmenter les effets toxiques du monensin, ce qui avait causé la mort de bouillons d'abattage aux États-Unis. Or, une erreur s'est glissée dans la traduction. Le produit incriminé n'était pas la drêche de brasserie mais bien la drêche de distillerie de Milo (une variété de sorgho). Contrairement à la drêche de distillerie, la drêche de brasserie ne fait pas l'objet d'une fermentation. Elle ne devrait donc pas normalement être contaminée par les sous-produits du métabolisme des levures (les macrolides) possiblement incriminées dans cette affaire. Nous nous excusons des préjudices qu'a pu causer cette erreur de traduction.

Avant de se dire adieu...

Beaucoup de temps, d'argent et de soins sont investis dans le développement d'un animal. Cela est particulièrement vrai des troupeaux laitiers, dont les premières lactations ne se produisent que deux ou trois ans après la naissance. Malheureusement, le moment de se départir d'une vache vieillissante ou non productive vient très rapidement.

Quels sont les critères sur lesquels un éleveur peut se baser pour prendre cette décision irréversible? En 1989, Pascal Lemire fondait la ferme Madystar dans un rang tranquille de La Visitation. Tout comme son père avant lui, il se lance dans l'élevage de la vache Holstein de race pure. Sa ferme sera laitière, certes, mais elle servira aussi au développement génétique de cette race populaire au pays. Si la partie élevage ne ratisse que 25 % des revenus de la ferme, elle passionne le jeune fermier de 35 ans.

Avec de bonnes terres qui couvrent 97 hectares dans une plaine que l'on surnomme la « petite Sainte-Rosalie » pour sa fertilité, M. Lemire est autosuffisant au chapitre de l'alimentation de son troupeau. Le maïs, l'orge et le foin y poussent à merveille et des champs sont laissés en pâturage aux bêtes.

On en compte justement une bonne centaine de ces bêtes, ruminant au champ ou se reposant à l'abri dans la grange-étable. Sur ce total, environ 55 vaches sont en production, les autres bovins étant des sujets de remplacement en préparation.

En résumé, 20 % du troupeau est constitué de bonnes vaches à lait qui n'ont pas les spécifications pour être parmi la crème de la crème de la race. Mais 40 % du troupeau l'est et si ces vaches sont des productrices généreuses, c'est leur potentiel reproducteur qui les distingue. Le reste est en préparation ou consiste en jeunes veaux voués à la vente.

Le troupeau est donc légèrement plus âgé comparativement à la moyenne québécoise, qui est en moyenne âgé d'environ cinq ans. Mais le fait que Pascal Lemire travaille avec des bêtes pur-sang dont il s'affaire à développer la génétique explique en grande partie cet écart.

De toute façon, nous explique M. Lemire, les meilleures lactations sont souvent les troisième, quatrième ou cinquième et jamais, par la suite, la production laitière ne tombera sous les rendements des premières et secondes lactations. « Au prix où sont ces bovins, ma politique est de les conserver le plus longtemps possible, précise l'éleveur et producteur laitier. De plus, ces vaches sont d'excellents sujets pour la reproduction et il m'arrive d'en vendre, souvent sur des marchés étrangers, à un prix fort malgré un âge qui peut sembler avancé. » Une vache de son troupeau a en effet été vendue 32 000 \$ et a donné 11 fils en insémination artificielle.

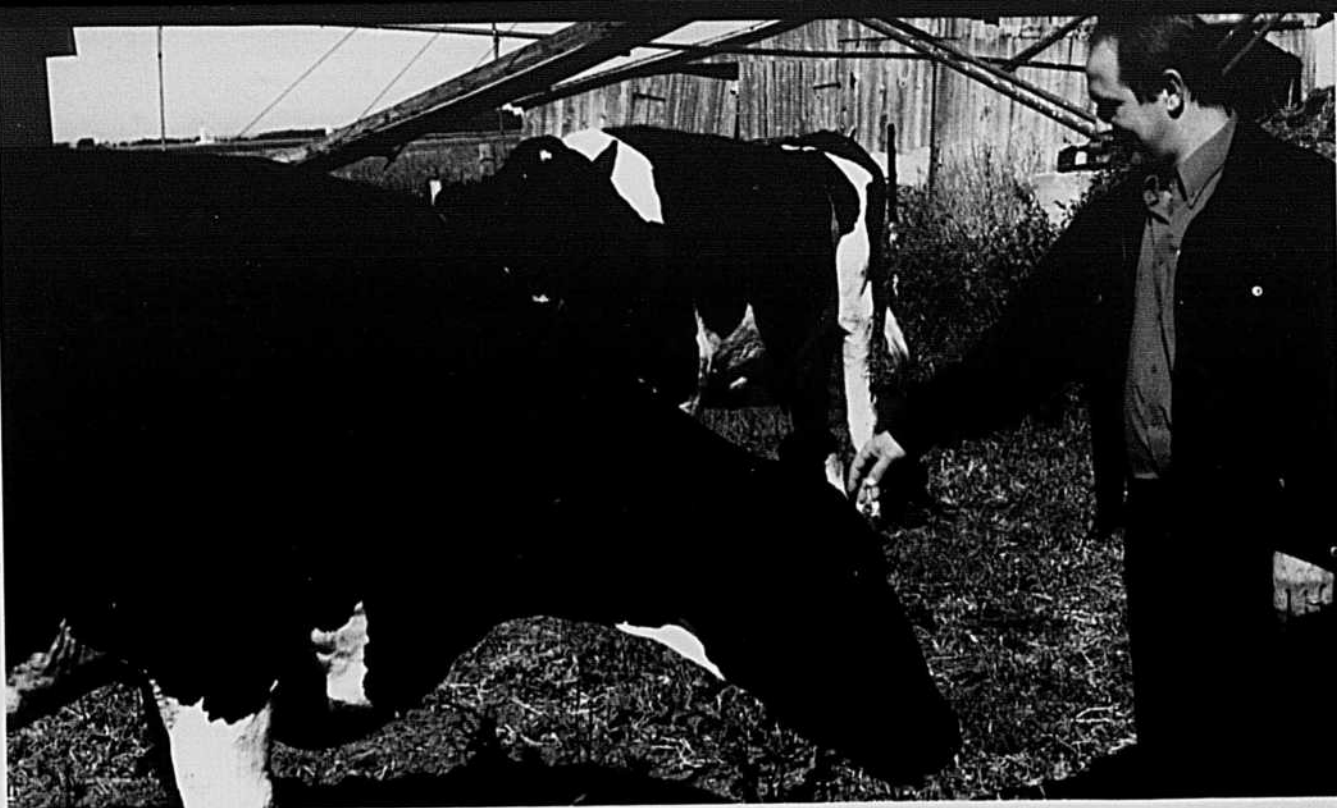
Ceci étant dit, il est bien conscient que sa régie d'élevage diffère de celle de bien des fermes laitières québécoises où la rotation des bêtes est beaucoup plus rapide. Rares sont les fermes comme Madystar Holstein où on

retrouve des vaches de 11 ou 12 ans, voire 14 ans!

L'HEURE DE LA RÉFORME

Il arrive tout de même des circonstances où l'on doit se départir d'un animal. « La chute de productivité laitière due à l'âge, la maladie, que ce soit la mammite, des faiblesses aux pattes ou une blessure qui n'arrive pas à guérir, ou encore l'incapaci-





té à se reproduire peuvent être des facteurs qui me feront envisager la réforme d'une bête, » explique monsieur Lemire qui ajoute être extrêmement patient avec ses vaches. Souvent, à force de patience et de soin, les bêtes ont été remises sur pied pour donner des dizaines de milliers de kilos de lait ou une progéniture nombreuse et de qualité.

Le Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec (PATLQ) est un outil très utile à cet effet. Il permet d'établir quelles sont les vaches les plus productives et celles qui sont en perte de vitesse. Mais pour les raisons évoquées plus haut, même si le PATLQ suggère l'élimination d'un animal, Pascal Lemire ne respectera pas nécessairement ce verdict.

Quatre ou cinq vaches de son troupeau se méritent toutefois un billet aller seulement à chaque année. Durant la même période, il en vendra une dizaine, ce qui lui permet d'intégrer de 12 à 15 nouvelles têtes dans le troupeau.

Le prix obtenu à l'encan pour une vache de réforme est d'environ 500 ou 600 \$ pour une bête qui n'est tout de même pas un poids plume, fait véritablement de la réforme la dernière solution à envisager pour un animal.

À la ferme Madystar, lorsqu'une bête est destinée à la réforme, son traitement n'est guère modifié. Elle sera tarie, si elle produisait encore, mais on ne tentera pas de l'engraisser. Pascal Lemire estime que l'investissement n'en vaut pas la peine. Le

prix à l'encan ne compensera pas pour les coûts d'alimentation supplémentaires.

L'éleveur fait appel à un transporteur privé pour se charger de mener les bêtes à l'encan. Il confie alors sa vache au même individu qui s'occupe de transporter ses plus beaux spécimens lors des expositions et concours agricoles. Il sait alors que le travail sera bien fait.

À l'encan une poignée d'acheteurs, habituellement des grossistes en viande, vont sélectionner les animaux selon leurs préférences. Certains d'entre eux trouveront de bonnes pièces sur ces bêtes fatiguées, mais la plupart du temps ils en tireront de la viande hachée. Dans certains cas de faiblesses extrêmes ou de blessures, l'animal sera acheminé directement à l'abattoir. Mais il s'agit de cas d'exception, le producteur étant tenu de passer par

l'entremise de l'encan pour se départir d'un animal.

Il va sans dire qu'il n'est pas toujours aisé d'envoyer une bête à l'encan lorsqu'on les garde aussi longtemps qu'à la ferme Madystar. La vache Mady, qui a donné son nom à la ferme, a ainsi été réformée récemment. Une bête couverte de rubans, qui a donné des dizaines de milliers de kilos de lait et une descendance vigoureuse, est demeurée douze ans à la ferme. « Ce n'est jamais facile de se débarrasser d'un animal d'une si grande qualité qui a derrière lui tout un historique, témoigne M. Lemire. C'était comme si nous perdions l'un des plus importants piliers du troupeau. » Mais elle aura eu l'avantage de vivre une longue et prolifique vie. 2

* journaliste à la pige

- Cartes d'affaires -

BOVINS

pense à vous

Vous voudriez
voir votre carte
d'affaires
contactez-nous

Tél.: (450) 679-8483
Fax: (450) 670-4788

À Bientôt !

Le
WaterMaster
de Ritchie®

Votre réponse
en besoin
d'eau



- Grande superficie pour boire
- Facile à nettoyer
- Monocoque et isolé
- Construit en polyéthylène
- Chauffage électrique en option
- Quatre grandeurs disponibles

LES DISTRIBUTIONS

JAD-VENT ltée

Alt.: Victor Lemay
B.P. 1140, Ayr, Ontario NOB 1E0
(519) 632-7471



Encore plus

RENVERSANT.



Encore plus de puissance pour triompher des poux et des vers.

Encore plus d'études. Encore plus de preuves. Et maintenant, une protection encore plus durable.

La solution à verser DECTOMAX[®] traite les infestations par les quatre espèces de poux les plus courantes. Mais ce n'est pas tout. La solution à verser DECTOMAX[®] est maintenant approuvée pour continuer à tuer les poux broyeur et suceurs et à maîtriser les réinfestations longtemps après le traitement. Elle offre une protection persistante sur laquelle vous pouvez compter contre trois des principales espèces de poux¹. En plus, la solution à verser DECTOMAX[®] est maintenant homologuée pour le traitement et la maîtrise de la mouche des cornes.

La solution à verser DECTOMAX[®] est également efficace contre les vers. Elle est maintenant approuvée pour la maîtrise durable d'encore plus de vers d'importance économique. Et la solution à verser DECTOMAX[®] offre 42 jours de protection contre le ver du poumon.

Une protection toute la saison

Non seulement la solution à verser DECTOMAX[®] protège-t-elle vos bovins, mais elle vous permet en plus d'avoir l'esprit tranquille toute la saison grâce à notre Programme de satisfaction à 100 % contre les poux ET les vers². Elle vous procure aussi toute la souplesse d'une période de 28 jours pour regrouper des animaux traités. Vous voulez en savoir davantage ? Consultez votre vétérinaire, appelez-nous au 1-888-234-6060 ou visitez notre site web à www.pfizerah-canada.com

DECTOMAX



solution à verser de doramectin pour les bovins

et les vers.



Santé animale



Fiers d'appuyer le mouvement 4-H depuis 19 ans.

Pour préserver la santé de l'industrie bovine

Partenaire du **4-H**

La puissance pour triompher des poux

Marque de commerce de Pfizer Products Inc., Pfizer Canada Inc., licencié. La solution à verser DECTOMAX[®] est approuvée pour la maîtrise durable des poux broyeur (*Damalnia bovis*) et des poux suceurs (*Linognathus vituli* et *Solenopotes capillatus*) chez les bovins. À l'exclusion du ver du poumon. 4-H et le logo 4-H sont des marques déposées du Conseil des 4-H du Canada.

La financière agricole du Québec et la modernisation des outils financiers

Le 16 juin dernier, le ministre de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. Rémy Trudel, déposait à l'Assemblée nationale un projet de loi en vue de créer la Financière agricole du Québec et moderniser les outils financiers. Ce projet de loi fait suite aux orientations prises lors de la Conférence sur l'agriculture de 1998 et du Rendez-vous des décideurs de 1999.

Du côté de l'UPA, ce projet fait actuellement l'objet d'une consultation auprès des producteurs. Au total, plus de cinquante journées/soirées de consultation seront tenues au courant des mois de septembre et octobre. Suite à cette consultation, les producteurs prendront position sur le projet lors du Congrès générale de l'UPA qui se tiendra au début du mois de décembre prochain.

Le présent article a pour objet de présenter les principaux changements apportés par le projet de loi portant sur la Financière agricole et la modernisation des outils financiers, soit :

- le CSRA et les programmes complémentaires;
- la Financière agricole du Québec;
- l'enveloppe prédéterminée.

LE CSRA ET LES PROGRAMMES COMPLÉMENTAIRES

Un nouveau concept de sécurité du revenu

La modernisation des outils financiers introduit un concept de sécurité du revenu basé sur deux lignes de défense, soit le CSRA et les programmes complémentaires qui incluent l'ASRA pour les productions actuellement couvertes par ce programme.

Cet agencement CSRA/programmes complémentaires, en plus d'être accessible à l'ensemble des produc-

tions, permet à la fois de maintenir la notion de coût de production et d'offrir une meilleure protection contre les attaques commerciales.

LA PREMIÈRE LIGNE DE DÉFENSE : LE CSRA

Le CSRA ça touche qui?

Le CSRA sera accessible à toutes les entreprises agricoles. L'ensemble des productions agricoles seront éligibles à des contributions de la Financière à l'exception de celles couvertes par la gestion de l'offre.

Le CSRA, c'est quoi?

Le CSRA est un programme de sécurité du revenu où les entreprises agricoles peuvent déposer de l'argent chaque année dans un compte individuel et recevoir, en contrepartie, des contributions de la Société. L'objectif de ce compte est de permettre aux entreprises de gérer, sur une base individuelle, les premières variations de revenu occasionnées par le marché. Le CSRA est un programme similaire au CSRN. Les dépôts seront réalisés en fonction des ventes nettes admissibles (VNA) de l'entreprise. Les VNA c'est la différence entre les ventes de produits agricoles (ex. veaux de grain) de l'entreprise et ses achats de produits agricoles (ex. céréales).

Actuellement, le projet déposé à l'Assemblée nationale prévoit que la participation financière de la Société pourra atteindre un maximum de 6 % des VNA. Cette participation sera annuelle et conditionnelle à une contribution équivalente de l'entreprise dans son compte CSRA. Selon cette formule, le montant maximum que le producteur pourra déposer dans son compte s'élèvera à 12 % des VNA (6 % So-

ciété, 6 % producteur). L'UPA considère qu'il serait plus approprié de réduire les contributions des entreprises agricoles de 6 % à 3 % afin de préserver le partage du risque à 1/3 producteur, 2/3 état comme à l'ASRA. À cet égard, des discussions sont toujours en cours avec le gouvernement. L'objectif poursuivi par l'UPA est d'assurer une couverture nette équivalente à celle des programmes actuels.

EXEMPLE DE CALCUL DES VNA - VEAUX DE GRAIN (%/TÊTE)

Vente de produits admissibles

Vente de veaux de grain525
Vente de veaux rejetés2
Total vente527
- Achat produits admissibles	
Coûts aliments (portion céréale) .130	
Achat de veaux200
Total achats330
VNA	=197

Un exemple de dépôt basé sur les ventes nettes admissibles est présenté ci-après pour le veau de grain.

Par ailleurs, les retraits seront établis sur la base du revenu global de l'entreprise. Notons que les céréales auto-consommées actuellement couvertes par l'ASRA bénéficieront aussi de la protection offerte par le CSRA.

LA DEUXIÈME LIGNE DE DÉFENSE : LES PROGRAMMES COMPLÉMENTAIRES

Objectif des programmes complémentaires

Les programmes complémentaires ont

pour fonction d'offrir une couverture là où le CSRA est insuffisant pour couvrir le risque historique. Ils permettent de maintenir la notion de coûts de production dans le programme de sécurité du revenu.

ACCESSIBILITÉ AUX PROGRAMMES COMPLÉMENTAIRES

Les programmes complémentaires sont des programmes collectifs et sont accessibles à l'ensemble des productions moyennant trois conditions :

- Le risque historique caractérisant une production est mesurable sur une base objective (exemple : base du coût de production) et il nécessite une couverture supérieure à celle offerte par le CSRA.
- Cette production affiche une mise en marché ordonnée et efficace.
- Cette production est organisée de manière à obtenir un prix optimum sur le marché.

L'ASRA

Pour les productions actuellement à l'ASRA, le programme est reconduit. Toutefois, la compensation sera ajustée afin de tenir compte des bénéfices offerts par le CSRA. L'objectif est de maintenir le même niveau de compensation entre l'ASRA actuelle et le CSRA plus l'ASRA « complémentaire ». Un exemple pour le veau de grain, ASRA actuel versus CSRA plus ASRA complémentaire est présenté ci-après.

LA FINANCIÈRE AGRICOLE DU QUÉBEC

Organisation

La Financière agricole du Québec est une Société d'État qui regroupera les activités de la SFA et de la RAAQ. Elle sera administrée conjointement par les producteurs et le gouvernement du Québec. Le C.A. sera composé de 11 membres dont cinq représentants désignés par l'UPA. Le président du conseil sera choisi parmi les représentants de l'UPA. De plus, un PDG sera désigné par le gouverne-

ment après consultation de l'UPA. Il aura pour rôle de veiller à l'application des décisions du C.A.

POUVOIRS DE LA FINANCIÈRE

La Financière :

- administrera les outils financiers;
- établira les critères et conditions de participation aux programmes;
- pourra développer de nouveaux programmes complémentaires correspondant aux besoins spécifiques des différents secteurs de production;
- pourra créer des filiales;
- pourra participer financièrement à des projets d'investissement dans les secteurs agricole et agroalimentaire;
- pourra exécuter tout mandat connexe à sa mission qui lui est confié par le gouvernement en autant que les frais soient supportés par ce dernier;
- pourra prendre entente sur le transfert d'information avec le MAPAQ, l'UPA, ses affiliés (entente sujette à l'approbation de la Commission de l'accès à l'information).

TABLEAU 1

FONCTIONNEMENT DE L'ASRA ET DU CSRA

Exemple veaux de grain (\$/tête)

<i>ASRA actuelle</i>	=	<i>Dépôt CSRA et ASRA complémentaire</i>	
<i>Revenu stabilisé</i> 625		625	<i>Revenu stabilisé</i>
<i>Vente de veaux de grain</i> 525		525	<i>Vente de veaux de grain</i>
<i>Compensation</i> 100	+	24	<i>Dépôt CSRA (modèle)</i>
	+	76	<i>Compensation (ASRA complémentaire)</i>

TABLEAU 2

ÉVALUATION DES RESSOURCES ET DES BESOINS 2001/2008

SOURCES DE FINANCEMENT

<i>Gouvernement du Québec</i>	Enveloppe prédéterminée	300 M \$/an
<i>Gouvernement fédéral</i>	Enveloppe de base	73 M \$/an
	Programme ACRA	33 M \$/an
	Financement total	406 M \$/an

BESOINS ESTIMÉS 2001/2008

<i>Opérations</i>		38 M \$/an
<i>Programmes</i>	Financement agricole	41 M \$/an
	Assurance récolte	27 M \$/an
	Sécurité du revenu	287 M \$/an
	Besoins totaux	393 M \$/an
	Marge de manœuvre	13 M \$/an

L'ENVELOPPE PRÉDÉTERMINÉE

La nouvelle Société disposera des sources de financement suivantes :

- une enveloppe prédéterminée du gouvernement du Québec;
- les montants versés par le gouvernement fédéral au gouvernement du Québec pour la protection du revenu agricole;
- les économies de gestion et ses surplus, s'il y a lieu.

Selon nos calculs ces sommes permettront de répondre aux besoins actuels et de dégager une marge de manœuvre pour rencontrer les objectifs de croissance fixés lors du Rendez-vous des décideurs. Le sommaire des sources de financement, des besoins monétaires et de la marge de manœuvre est présenté ci-après. 2

* économistes, Direction recherche et politique agricole, UPA

Origine de la réforme

L'idée de modifier la manière de sécuriser les revenus des producteurs et productrices agricoles du Québec remonte au début de la décennie 90 quand fut introduit le concept du revenu global de l'entreprise agricole par le gouvernement fédéral au moment de la création du programme « Compte de stabilisation du revenu net » ou CSRN. À l'époque, l'UPA n'a pas vraiment souscrit à ce programme, n'y adhérant que pour les productions horticoles comestibles. Ce programme apparaissait incomplet et insuffisant pour répondre à l'ensemble de nos besoins.

En 1993, dans un contexte de désengagement de l'État et d'adoption de nouvelles règles au regard du commerce international, le congrès général demandait à l'UPA de réexaminer les orientations à moyen et long terme de la sécurité du revenu. En 1994, une consultation des membres a révélé que, malgré ces contraintes, les producteurs et les productrices agricoles du Québec tenaient à conserver l'ASRA comme principal véhicule de stabilisation, tout en estimant nécessaire de poursuivre la réflexion sur la question de la stabilisation du revenu global, notamment pour protéger les revenus de tous les producteurs agricoles.

Au cours de l'année 1996, l'UPA s'est appliquée à définir plus concrètement ce que pourrait être un programme de stabilisation du revenu global de l'en-

treprise agricole plus satisfaisant que le CSRN. C'est ce travail qui a conduit à l'élaboration du projet de Programme de stabilisation du revenu imposable (PSRI), projet qui a été abondamment discuté à l'intérieur de l'UPA et dont plusieurs éléments ont été retenus dans le projet soumis aujourd'hui à la consultation.

En 1998 et en 1999, lors de la Conférence sur l'agriculture et du Rendez-vous des décideurs, présidés par le premier ministre Lucien Bouchard, la nécessité de moderniser les outils financiers et d'obtenir un engagement à long terme pour le financement des programmes ont été identifiés comme des conditions essentielles du développement du secteur.

Enfin, en décembre 1999, l'UPA inscrivait dans son Plan de développement, une orientation voulant que la mise à jour des programmes vise deux objectifs fondamentaux, soit : de sécuriser le revenu de l'ensemble des productions agricoles et, de définir un mode de soutien s'appuyant sur la notion de coût de production.

Implications des producteurs dans la gestion de leurs outils de développement

Au cours des dernières années, les producteurs et les productrices ont exprimé, à maintes occasions, le souhait que les programmes et services offerts par l'État s'ajustent pour répondre davantage à leurs besoins réels. Au dernier

Congrès général, lors de l'adoption de son plan de développement, l'UPA s'est donnée comme orientation de « développer davantage sa capacité d'anticiper l'avenir pour éviter le démantèlement des outils stratégiques existants, et favoriser une plus grande implication de la profession dans l'orientation et la gestion de services aux producteurs, lorsque ceux-ci en ont exprimé le besoin. »

Plusieurs groupes spécialisés ont déjà entrepris de s'investir plus directement dans les services offerts aux producteurs. Mentionnons la participation des producteurs dans le Centre d'insémination artificielle du Québec, le Centre de recherche en acériculture, (Centre ACER), le Centre de développement du porc du Québec, etc.

La mise en place de lieux de concertation et de décision entre l'État et différents acteurs économiques n'est pas nouvelle à l'UPA. La création du Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec, en 1996 à la suite d'une entente intervenue entre l'UPA et Agriculture et Agroalimentaire Canada, en est un exemple. Parallèlement à cela, d'autres acteurs économiques se dotaient de leviers de développement qui allaient avoir des impacts positifs. La création du Fonds de solidarité de la Fédération des travailleurs du Québec illustre d'ailleurs très bien ce phénomène. Soulignons que depuis 1991, l'UPA est impliquée en partenariat avec la FTQ, dans la gestion du Fonds agroforestier.

Le consensus établi lors du Rendez-vous des décideurs, en mars 1999, en vue d'examiner l'idée d'une société, telle que La Financière agricole du Québec, est l'aboutissement d'un cheminement et d'une réflexion de près de dix ans de la part des producteurs et productrices agricoles. 2

* économiste, Direction recherche et politique agricole, UPA

TABEAU 1

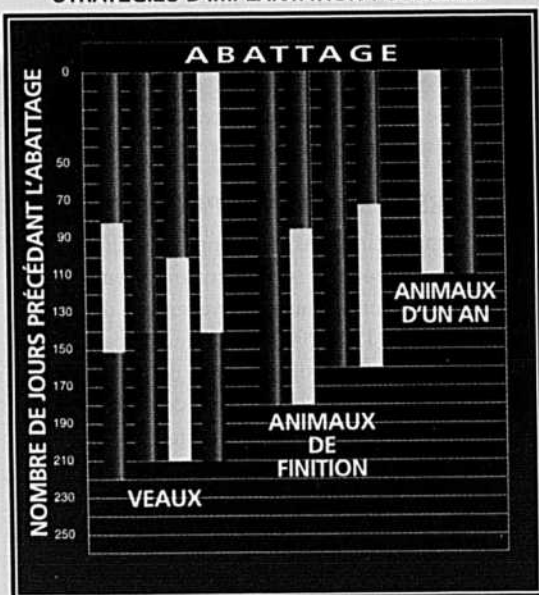
Exemple d'application CSRA et programmes complémentaires en production bovine (\$/tête)

ASRA actuelle	Veaux d'embouche	Bouvillons	Veau de grain	Veau de lait
Revenu stabilisé	815	1 400	625	850
- Revenu de vente	462	1 250	525	750
Compensation	353	150	100	100
- Dépôt CSRA (12 %)	58	60	24	36
= ASRA complémentaire	295	90	76	64

Pour nos activités d'engraissement, nous disposons de programmes d'implantation adaptés à nos bovins ...



STRATÉGIES D'IMPLANTATION POSSIBLES



† Adapté de GRIFFIN, Dee et Terry Mader. NEBGUIDE, « Beef Cattle Implant Update », < www.lanr.unl.edu/pubs/beef/g1234.htm >, Institute of Agriculture and Natural Resources, University of Nebraska, Lincoln.

et la plupart font appel à **RALGRO***

Nos programmes d'engraissement sont conçus en fonction des catégories de bovins que nous élevons et des besoins de nos clients. Quoi de plus normal, donc, que de disposer de programmes d'implantation variés qui nous aident à atteindre nos objectifs d'engraissement de façon rentable. Nous administrons à nos bovins de boucherie des implants d'acétate de trenbolone à divers intervalles, selon la date prévue de la mise en marché et le degré de finition voulu. RALGRO*, administré aux animaux à leur arrivée au parc d'engraissement, nous permet de parvenir à un équilibre entre le classement des carcasses et la performance. De plus, il nous aide à maintenir à un bas niveau le nombre d'animaux se montant les uns les autres. RALGRO* nous aide à élever des bovins qui conviennent à nos clients et à rentabiliser nos activités.



Schering-Plough Santé Animale
Division de SCHERING CANADA INC.
Pointe-Claire (Québec) H9R 1B4

* RALGRO est une marque déposée de Schering Canada inc.
RAL002-98F-J

POUR UN BON DÉPART!

RALGRO*
IMPLANTS DE ZÉRANOL



Un Fier Soutien de

FINI LE RAMASSAGE DE ROCHES

NOUVEAU SEMOIR

BELTECH agri



Le meilleur outil pour le
semis direct
Plantes fourragères, céréales,
légumineuses

Fabriqué au Québec pour
NOS SOLS

Émergence jusqu'à
50% supérieure

Économie jusqu'à
100\$ / hectare
(temps, semence, travail...)

Contrôle de profondeur
à $\pm 1/4$ pouce
(ajustement ultra-rapide)

Suspension Hydraulique
(Chaque unité de semis suit les
ondulations du terrain, avec une
pression constante)

Réservez tôt - 10% escompte
(sur les 10 premiers semoirs commandés)

Prix spécial
Club de conservation

Ferme P.H. Bélanger

180 de la frontière Ouest
Rivière Bleu, G0L 2B0

Tél. : (418) 893-2855

Téléc. : (418) 893-1450

www.bel-techagri.com

20 ans d'expérience

Sylvio Tessier

Tél. : (204) 269-5823

Téléc. : (204) 261-7363

stagritech@home.com

Gestion financière

HÉLÈNE BOIVIN*



1999-2000

Près de 600 projets

À l'aube du troisième millénaire, les investissements dans le secteur agricole continuent de s'accroître de façon importante. En 1999-2000, la Société de financement agricole a répondu à plus de 7 000 demandes d'emprunt totalisant, pour l'ensemble du secteur agricole, 822 millions de dollars. Ainsi, l'élargissement des activités admissibles, notamment l'agriculture à temps partiel de même que le relèvement du montant maximum de prêt, a certainement contribué à cette augmentation. La production bovine a profité de ce contexte favorable aux investissements, avec près de 600 prêts autorisés par la Société et 42 millions de dollars de financement, un bond de 23 % par rapport à l'année précédente.

Les régions du Centre-du-Québec, avec 7,4 millions de dollars, de la Montérégie, avec 6,9 millions de dollars, et de l'Abitibi-Témiscamingue, avec 5,5 millions de dollars, ont obtenu près de la moitié des montants consentis dans le secteur.

La production de veaux d'embouche

accapare encore une grande part du financement accordé par la Société, avec 24,5 millions de dollars. Les entreprises de veaux lourds ont investi de façon substantielle cette année, soit des montants qui totalisent 4,8 millions de dollars pour la production de veaux de grain et 6,8 millions pour celle de veaux de lait. Les parcs d'engraissement ont emprunté pour leur part plus de 5,3 millions de dollars. Plus du tiers de tous les montants consentis dans ce secteur, soit 14,4 millions de dollars, l'ont été à des entreprises bovines dont les exploitants occupent un emploi à l'extérieur. Cette proportion semble assez stable depuis que le programme est accessible aux entreprises à temps partiel.

DES FERMES EN EXPANSION?

Depuis cinq ans, les emprunts effectués dans ce secteur servent majoritairement à l'expansion ou au renouvellement des actifs. En 1999-2000, cette tendance s'observe encore puisque près de 60 % des montants, soit 24 millions de dollars, seraient destinés à l'achat de fermes et à la construction de bâtiments. On note une croissance régulière de l'actif moyen des entreprises bovines, qui serait de l'ordre du demi-million de dollars pour les emprunteurs cette année. Les producteurs de veaux d'embouche présentent de leur côté un actif moyen de 408 000 \$ et un avoir net moyen de 45 %. L'actif moyen des parcs d'engraissement qui ont emprunté en 1999-2000 atteindrait quant à lui 1,4 million de dollars mais avec un avoir net plus faible, soit de l'ordre de 30 %. Ces dernières entreprises sont donc plus spécialisées et ont davantage recours au levier financier pour assurer leur développement. 2

TABLEAU 1

Répartition des prêts accordés par la
Société de financement agricole en
1999-2000 dans les productions bovines

Région administrative	Nombre	Montant (M\$)
Bas-Saint-Laurent	48	2,5
Saguenay-Lac-Saint-Jean	19	1,1
Québec	9	0,6
Mauricie	21	3,3
Estrie	71	4,2
Outaouais	48	2,4
Abitibi-Témiscamingue	74	5,5
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	17	0,8
Chaudière-Appalaches	74	5,2
Lanaudière et Laval	12	1,0
Laurentides	12	0,6
Montérégie	71	6,9
Centre-du-Québec	90	7,4
Total	566	41,5

* MBA, agente de recherche, Direction de la recherche et de la planification
Société de financement agricole

Nouveautés Kubota

En silence et en douceur avec plus de puissance et de manoeuvrabilité.



Demandez et vous recevrez.

Année après année, nous cherchons à améliorer nos tracteurs qui sont les chefs de file de l'industrie. Et nos nouveaux M-110 et M-120 ne font pas exception.

Nos moteurs diesel 5 cylindres, à injection directe avec une course longue, équipés d'un turbo antipollution sont plus puissants et permettent de mieux tirer grâce à leur **remontée de couple allant jusqu'à 45 %**. Avec notre transmission powershift 8-vitesses à double gamme donnant 16 vitesses avant et



16 vitesses arrière, plus un microprocesseur qui contrôle les changements de vitesses sur simple pression d'un bouton, vous obtenez des changements rapides et en douceur des vitesses dans toutes les conditions de travail.

Le système d'engrenage Bevel de Kubota donne une meilleure traction aux roues avant. Et lorsque l'angle de braquage est supérieur à 35 degrés, le **système Bi-Speed** fait tourner les roues avant deux fois plus vite que les roues arrière pour des virages plus serrés et plus faciles. Ces deux systèmes sont exclusifs à Kubota.

À l'intérieur de la cabine, le confort de l'opérateur est accru. La réduction du niveau de bruit et de vibration, l'accroissement de **25 % de la surface vitrée** pour une meilleure visibilité et l'**agrandissement de la cabine de 20 %** y contribuent. Parmi les caractéristiques de série, notons la chaufferette, l'air climatisé, le siège de luxe ajustable qui pivote de 15 degrés vers la droite et de 30 degrés vers la gauche ainsi que la radiocassette stéréo.

Nous sommes fiers de ce que nous avons accompli. Imaginez maintenant tout ce que vous ferez avec ces tracteurs.

Divers plans de location et le finacement de Kubota sont disponibles.

Communiquez avec votre concessionnaire local en appelant :

Drummondville (QC) : (819) 478-7151 • Markham (ON) : (905) 475-1090 • C.-B. : (604) 940-6061

Ou visitez notre site web : www.kubota.ca

Pour chaque tracteur vendu Kubota Canada fera un don à *Jeunesse J'écoute*

«Le moteur Kubota à 5 cylindres, doux, exempt de vibrations et avec une réserve de couple impressionnante. La transmission Powershift 16 X 16 avec un seul levier incluant les gammes de vitesses lentes et rapides. Une bonne capacité du système hydraulique pour satisfaire aux travaux les plus exigeants. La facilité d'entretien et finalement la réputation enviable des produits Kubota»

Stéphane Bélanger
Les Entreprises Antonio Laporte
Joliette, Québec

**Puissantes
Solutions
Pour Un Monde
Compact**



Les secrets du groupe de tête

Pour le veau de grain, les entreprises du groupe de tête se démarquent des autres par certains facteurs clés : des entreprises un peu plus grosses, un gain de poids quotidien supérieur, un meilleur taux de conversion alimentaire, des coûts de concentrés par kg de gain plus bas, des frais vétérinaires et de médicaments moindres et une meilleure classification des veaux vendus.

La Fédération des syndicats de gestion agricole du Québec (FSGAQ) a réalisé pour la quatrième année consécutive une analyse de groupe provinciale sur le veau de grain. Sur un total de 13 entreprises participantes, neuf d'entre elles sont spécialisées (c'est-à-dire qu'au moins 75 % du produit brut provient de l'activité veaux de grain) et ont été retenues pour la présente analyse. Des groupes de tête et de fin ont été formés selon la rentabilité spécifique de l'activité veaux de grain.

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

Le tableau 1 nous indique que le groupe de tête obtient une marge sur achat plus faible que celle du groupe de fin, ceci à cause des coûts d'achat des veaux qui sont beaucoup plus élevés. En effet, le groupe de tête a acheté des veaux beaucoup plus lourds (144 livres versus 117 livres, Tableau 4) et a payé 0,11 \$ de plus par livre. Par contre, il a rattrapé cet écart en ayant des charges variables beaucoup moins élevées. En somme, les marges sur les charges variables se sont avérées à peu près identiques entre les deux groupes malgré leurs modes d'opération fort différents. Toutefois, le groupe de tête s'est largement distingué au niveau des charges fixes de sorte que sa capacité de remboursement est supérieure de 60 \$/veau, ce qui est considérable.

UNE QUESTION DE TAILLE!

Les entreprises du groupe de tête sont en moyenne plus grosses que celles du groupe de fin, soit 149 veaux de plus en inventaire en moyenne (Tableau 2). En 1999, elles ont produit près du double de veaux. L'impact se fait sentir surtout sur des ratios comme le nombre de veaux produits par UTP (unité de travail personne). Plus de veaux par UTP signifie automatiquement plus de revenu brut et de fortes chances de bénéfice accru par personne.

Au tableau 2, on peut voir un écart considérable entre les coûts des salaires et retraits personnels par veau produit. Une petite nuance doit cependant être apportée ici; les entreprises du groupe de tête ont eu recours à l'élevage à forfait dans une proportion plus grande que le groupe de fin. Cela a contribué légèrement à augmenter les ratios par UTP.

L'impact de la taille des élevages se fait sentir aussi au niveau des charges générales (assurance, taxes, administration

TABLEAU 1

Résultats économiques de l'activité veaux de grain

	Tête (\$/veau)	Fin	Écart
Ventes et variations d'inventaires	596	586	
Achats de veaux	- 278	- 226	
Marge sur achat	318	360	
ASRA net	43	57	
Autres revenus généraux	4	6	
Produits directs totaux	365	422	57
Poudre de lait	25	49	24
Céréales, minéraux et suppléments	121	140	19
Vétérinaires et médicaments	17	32	15
Autres charges variables	55	56	1
Charges variables totales	218	277	59
Marge sur charges variables	147	145	- 2
Charges générales (avant salaires, amort. et int. MLT)	23	42	19
Retraits personnels et salaires	25	64	39
Capacité de remboursement	99	39	- 60
- Paiements (capital et intérêts)	16	20	4
Solde disponible pour investir	83	19	- 64

TABLEAU 2

Structure d'entreprise

	Tête	Fin	Écart (%)
Nombre moyen de veaux en inventaire	456	307	- 33
Nombre de veaux produits	1 180	604	- 49
Veaux produits/UTP	779	432	- 45
Actif bâtiment et équipement Par veau produit (\$)	182	200	10

TABLEAU 3

Critères technico-économiques

	Tête	Fin	Écart (%)
Gain de poids quotidien (lb)	3,21	2,51	- 22
Rotation des inventaires/an	2,6	2,0	- 23
Conversion alimentaire globale	3,29	3,47	+ 5,5
Poudre de lait/veau (kg)	13,2	25,3	+ 92
Céréales/veau (kg)	522	525	0
Suppléments/veau (kg)	143	181	+ 27
Ratio céréales/suppléments	3,6	2,9	- 19
Taux de mortalité (%)	5,5	9,8	+ 78

TABLEAU 4

Mise en marché

	Tête	Fin	Écart
Poids moyen d'achat (lb)	144	117	- 27
Poids moyen de vente (lb)	595	586	- 9
Gain par tête (lb)	451	469	+ 18
Prix moyen d'achat (\$/lb)	1,77	1,68	- 0,09
Prix moyen de vente (\$/lb)	0,97	0,96	- 0,01
% des ventes A1 et A2	76,5	62,7	- 18

et autres charges du genre). Le tableau 1 montre des économies d'échelle importantes pour le groupe de tête. Bien sûr, il n'y a pas que la taille qui compte. La capacité de gérer à coût minimum aide aussi à obtenir de bons résultats financiers. Quant aux coûts des investissements, l'écart n'est pas très grand entre les deux groupes, mais il est à l'avantage des plus grosses entreprises.

EFFICACITÉ TECHNIQUE ET COMMERCIALE

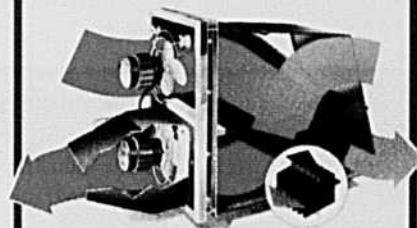
En plus des considérations de structure, les critères d'efficacité technique et commerciale présentent des écarts importants (Tableaux 3 et 4). Tout d'abord, et probablement le critère technique le plus important, le gain de poids quotidien présente un écart de 22 % entre les deux groupes. Un gain quotidien élevé signifie une rotation des inventaires supérieure, donc plus de viande produite par les mêmes infrastructures. Un gain quotidien élevé correspond aussi généralement à une meilleure conversion alimentaire (5,5 % d'écart en faveur du groupe de tête). Qu'est-ce qui fait que le groupe de tête a de si bons résultats? On pourrait avancer plusieurs hypothèses : des veaux plus lourds et de meilleure qualité à l'achat, des lots en meilleure santé font que les veaux profitent mieux (les frais

vétérinaires et le taux de mortalité du groupe de tête sont d'ailleurs moindres), une meilleure classification des carcasses et probablement bien d'autres facteurs plus difficiles à mesurer.

Selon les observations faites dans l'analyse de groupe de la FSGAQ, les facteurs ci-haut mentionnés contribuent à produire des résultats économiques nettement supérieurs pour le groupe de tête. Même si l'échantillon plutôt réduit de producteurs ne permet pas d'affirmer que les caractéristiques du groupe de tête constituent la recette infaillible du succès, ils représentent néanmoins une référence fort utile et d'une grande valeur pour quiconque exerce cette profession.

NB : Les groupes sont constitués uniquement à partir d'entreprises spécialisées dans la production de veaux de grain. Le groupe de tête est constitué de quatre entreprises ayant le meilleur RST/UTP et le groupe de fin est constitué des cinq autres entreprises. RST/UTP signifie revenu standardisé du travail par unité de travail personne. C'est une forme de standardisation du bénéfice qui permet de mettre sur une même base des entreprises d'endettement, de taille et de structures de main-d'œuvre différentes. 2

*conseiller, FSGAQ; **stagiaire, FSGAQ; ***conseillère au SGA Drummond.

DEL-AIR
SYSTEMSPOUR EN FINIR AVEC
L'HUMIDITÉVENTILATEUR HRV
SÉRIE RA

EN PLUS D'APPORTER
UN CONFORT ACCRU
AUX ANIMAUX, LE SYSTÈME
DEL-AIR DIMINUE
CONSIDÉRABLEMENT
LES ODEURS.

L'action continue de l'échangeur d'air DEL-AIR empêche l'accumulation des gaz à l'intérieur des bâtiments. Son système de radiateur préchauffe l'air provenant de l'extérieur, ce qui permet une utilisation même par temps froid et humide, sans affecter le confort des animaux. L'humidité, l'ennemi principal des animaux et des humains, est évacuée au fur et à mesure.



Appelez-nous ou venez
nous visiter pour
en connaître davantage
sur le système unique de
ventilation DEL-AIR.

ÉQUIPEMENT
F. BRODEUR INC.151, Rang St-Ours
Saint-Césaire, Qc J0L 1T0Téléphone : (450) 469-3115
Télocopieur : (450) 469-3116
Sans frais : 1-800-268-7672



La Filière à l'aube du 21^e siècle

Le travail en filière est une dynamique de concertation qui permet à tous les partenaires d'une industrie de se concerter et de se doter d'une stratégie d'intervention pour atteindre des objectifs de croissance. Une telle filière existe au Québec pour le secteur du bœuf depuis juin 1992. La Filière du bœuf regroupe autour d'une même table tous les partenaires des secteurs de la production, de la commercialisation, de l'abattage, de la transformation, de la distribution et détail et les représentants gouvernementaux de l'industrie du bœuf. L'année 2000 verra la venue d'un nouveau plan stratégique d'intervention pour les années 2000-2005.

HISTORIQUE

En novembre 1992, tous les partenaires convenaient de la nécessité et de l'urgence d'agir en concertation pour le développement de l'industrie bovine au Québec. Un diagnostic de la situation a permis d'élaborer un plan de développement stratégique basé sur des orientations et des objectifs communs.

Finalisé en 1994, ce plan identifiait cinq cibles stratégiques :

1. augmenter la rentabilité et la compétitivité des entreprises;
 2. accroître la proportion de bouvillons d'abattage abattus au Québec;
 3. développer des produits à valeur ajoutée répondant à la demande actuelle et future;
 4. porter, d'ici cinq ans, le cheptel à 250 000 vaches et 175 000 bovins engraisés et finis au Québec;
 5. instaurer et maintenir une véritable concertation entre tous les partenaires.
- De 1994 à 1999, plusieurs actions ont été entreprises dans différents secteurs de la production. Par exemple, en 1996, le MA-

PAQ mettait en place une « Stratégie de développement de la production du bœuf », qui venait appuyer la Filière par :

- la création d'un réseau de conseillers spécialisés en production bovine pour augmenter l'encadrement technique, la gestion et la vulgarisation;
- l'appui à la génétique par le développement du Programme d'analyse des troupeaux de boucherie du Québec (PATBQ), le maintien des stations d'évaluation génétique des taureaux de boucherie et la réglementation sur les taureaux de génétique supérieure;

- la création d'un réseau de fermes pour la gestion et l'économie de la production qui permet, via les syndicats de gestion agricoles, la collecte de données technico-économiques;
- l'appui au financement par la mise sur pied de coopératives de financement permettant aux entreprises de se regrouper pour obtenir de meilleures conditions;
- l'implantation de l'identification permanente pour le secteur des bovins d'abattage.

La Filière en action

Au fil des ans, la Filière a proposé et appuyé plusieurs projets déterminants dont voici les principaux :

- *Le Guide des bonnes pratiques agro-environnementales pour la gestion des fumiers des bovins de boucherie.* Ce guide permet de régir la production bovine par des enclos d'hivernage extérieurs et la gestion des fumiers solides en amas au champ.
- *Consolidation des entreprises de bouvillons d'abattage par l'amélioration de la qualité et de l'uniformité du produit.* Ce projet vise à améliorer la qualité et l'uniformité des bouvillons d'abattage en développant des outils pour favoriser la standardisation du bœuf.
- *Des projets de recherche en agroenvironnement.* En relation avec le Guide des bonnes pratiques, trois projets de recherche étudient actuellement une meilleure gestion des fumiers solides : enclos de faible et haute densité, amas de fumier solide au champ.
- *L'implantation d'un réseau de collecte*

et de diffusion des prix. Ce projet relie, en temps réel, les encans et les acheteurs de bovins du Québec et de l'extérieur du Québec (www.bovin.qc.ca) et diffuse de l'information et des statistiques sur les prix des bovins.

- *L'établissement d'un régime d'apprentissage dans l'industrie des viandes rouges.* Ce projet en est à sa deuxième année d'opération et consiste à former de la main-d'œuvre dans le secteur de la transformation de la viande et de l'abattage.

- *Monographie sectorielle de l'industrie du bœuf au Québec.* La monographie brosse le portrait de l'industrie du bœuf au Québec, ses forces et ses faiblesses ainsi que les perspectives et les défis de l'industrie (www.agrireseau.qc.ca).

- *Vidéo et document d'information sur l'amélioration de la qualité et de la santé des veaux d'embouche.* Ce document vidéo présente les concepts et les bonnes pratiques de régie d'élevage pour le veau d'embouche afin de produire l'animal recherché par les parcs.

TABLEAU 1

Objectifs de croissance de la Filière du boeuf 2000-2005

Production	1999	2005
Vaches de boucherie	215 000	260 000
Bouvillons d'abattage	88 000	140 000
Bouvillons abattus au Québec	44 000	140 000

EFFICACITÉ ET PRIORITÉS

Afin d'améliorer son efficacité, en juin 1998, la Filière modifiait sa structure et sa composition en se dotant d'un conseil d'administration. Elle regroupe maintenant une quarantaine de représentants et représentantes de tous les secteurs de l'industrie.

Puis, en 1999, la Filière du boeuf se donnait des objectifs de croissance précis (Tableau 1) :

- accroître le cheptel de vaches de boucherie de 20 %;
- augmenter à 75 % la proportion de veaux d'embouche engraisés au Québec;
- abattre 100 % de ses bouvillons produits avec une structure d'abattage renouvelée;
- augmenter le degré d'autosuffisance en viande de boeuf;
- développer et exploiter une niche de marché différenciée.

PLAN STRATÉGIQUE 2000-2005

Dans la dernière année, les membres de la Table filière du boeuf du Québec ont identifié et réfléchi sur les principaux enjeux

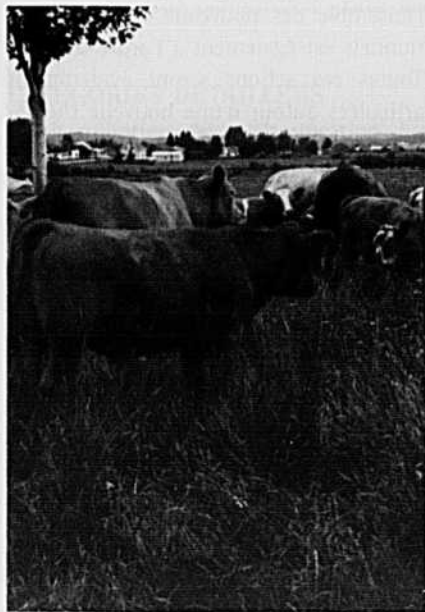


PHOTO: PIERRE DESRANLEAU/CIAQ

du 21^e siècle pour la production bovine au Québec. Ensemble, ils ont déterminé les

orientations stratégiques à prendre, les objectifs à se donner ainsi que déterminer les moyens pour y parvenir. Cette concertation laborieuse a permis de bâtir le « Plan stratégique d'intervention 2000-2005 » qui vous sera présenté cet automne et que vous aurez l'opportunité de lire prochainement dans une prochaine édition. 2

* agr., Secrétaire-coordonnateur de la Filière du boeuf.

Votre Troupeau de vaches est un bien précieux

Argent & Or

**Ajoutez-y de la valeur avec
Charolais le taureau terminal #1**

RÉSULTATS du C-C

1968 - 1970 Poids Moyen Carcasse >631 lbs.

1998 - 2000 Poids Moyen Carcasse >774 lbs.

143 lbs.

Selon le prix moyen en Alberta de Canfax pour la semaine du 12 mai 2000. C'est un gain de \$230/animal. *
(*cette valeur peut varier d'un troupeau à l'autre)

La semaine du 12 mai 2000 était représentative des veaux abattus au cours de la section 1998-2000 du C to C.



**ASSOCIATION
CANADIENNE
CHAROLAIS**

2320 - 41st Avenue N.E.
Calgary, AB T2E 6W8
Tél. (403) 250-9242
Fax (403) 291-9324
email: cca@charolais.com
www.charolais.com



**ASSOCIATION
CHAROLAIS
Charolais DU QUÉBEC**
Québec

Brigitte Bergeron, secrétaire
144 Grande Barbe
St-Césaire, (Qc) J0L 1T0
Tél. / Fax: (450) 469-2775
email: charolais@endirect.qc.ca



Le Veau de grain du Québec fait peau neuve!

UN NOUVEAU PRODUIT

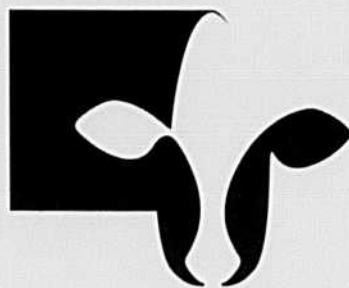
Le « Veau de grain du Québec certifié » vient de franchir une étape importante. On sait déjà que les producteurs de veaux de grain, afin d'offrir aux consommateurs un produit de qualité irréprochable, se dotaient en décembre dernier d'un audacieux programme de certification à la ferme. Depuis le 1^{er} juillet, ils doivent en effet se conformer à des conditions d'élevage pour obtenir le produit de qualité désirée.

En juillet dernier, les acheteurs de veaux de grain suivaient le pas en signant une convention déterminant les nouvelles conditions de commercialisation du Veau

de grain du Québec certifié. Ainsi dès cet automne, la viande de Veau de grain du Québec certifié qui sera vendue, abattue et transformée au Québec devra répondre à une série de normes fournissant aux consommateurs une assurance de qualité et de traçabilité ainsi qu'une garantie de la marque. Rappelons qu'il s'agit ici du premier programme de certification et de traçabilité en matière de production animale à voir le jour au Québec.

UN NOUVEAU LOGO

L'importance des changements apportés au Veau de grain du Québec certifié commandait inévitablement la création d'une nouvelle identification visuelle. Les producteurs, après analyse, n'ont donc pas hésité à se doter d'un nouveau logo à l'effigie de leur produit certifié.



De conception originale, le nouveau logo possède une facture très stylisée et contemporaine. Un bloc solide attire l'attention du lecteur d'où se distingue la tête d'un veau. Le visuel suggère aussi un épis de maïs, principale source d'alimentation du veau de grain, et la fleur de lys du Québec, qui nous rappelle la provenance du produit. De couleur noir et blanc, évoquant celles des veaux, ce logo se distingue par sa simplicité mais également par son efficacité! Comme une image vaut mille mots, je vous invite à le

contempler et surtout à l'adopter puisque ce simple petit logo fera sans doute beaucoup parler de lui au cours des prochains mois. Il fera dorénavant partie intégrante de l'ensemble de nos communications.

UNE NOUVELLE CAMPAGNE

Fort de sa nouvelle identification visuelle, notre Veau de grain du Québec certifié est maintenant prêt à passer à l'assaut des marchés québécois. C'est pourquoi les producteurs adoptaient récemment un audacieux plan de promotion 2000-2001, qui prévoit toute une série d'actions percutantes qui en surprendront plus d'un.

Ainsi, une opération de relations publiques d'envergure est actuellement en préparation afin de sensibiliser les médias et les intervenants de l'industrie à l'arrivée du Veau de grain du Québec certifié. On travaille également à élaborer une importante campagne de publicité destinée aux consommateurs – et surtout aux consommatrices! La reconduction de l'ensemble des nouveaux outils promotionnels est également à l'ordre du jour. Toutes ces actions seront évidemment articulées autour d'une nouvelle thématique originale et prendront réellement effet dès le début de la prochaine année.

Bref, on peut littéralement dire que le veau de grain fait peau neuve! Après une longue période d'activités promotionnelles plutôt discrètes, tout est donc en place pour mettre enfin notre veau de grain sur la sellette, et surtout, au menu des consommateurs! ☺

* Agente de communication et de promotion, FPBQ.

Protégez votre investissement



Paratonnerre PRÉVECTRON

Système de haute technologie française
à dispositif d'amorçage (P.D.A.)
à grand rayon de protection

plus performant, **plus** esthétique
à **petit** prix

possibilité de rabais de vos assurances.

**N'attendez pas,
renseignez-vous maintenant**

(418) 833-4933

Installation approuvée par la Régie du Bâtiment

645, rte Président Kennedy, Pin-
tendre (Québec) G6C 1J5

Fax: (418) 837-6046
Sans frais 1-800-968-8656

constmgb@globetrotter.net

No licence: 8001-2495-64





Les Marchés des bovins de réforme

Au printemps dernier, la Fédération inaugurait son site Internet d'information sur les marchés www.bovin.qc.ca et déjà, l'information la plus complète et la plus à jour sur les marchés est à la portée de tous, pourvu que vous soyez branché sur Internet.

DES PRIX EN DIRECT

Un dispositif permet de relier par Internet les maisons d'enchères de toute la province au système de collecte et diffusion des prix de la Fédération. Les internautes peuvent ainsi avoir accès, en temps réel, aux prix de marché des bovins vendus soit à l'enchère par ordinateur ou dans les encans publics, au fur et à mesure que les ventes se déroulent (voir encadré).

Dans le cas des encans publics, on peut également consulter le prix des bovins vendus dans l'encan de son choix. Comme le site est en opération que depuis six mois, il faut toutefois demeurer prudent avant de tirer des conclusions hâtives sur les écarts de performance entre les encans.

CATÉGORIES DÉTAILLÉES

L'uniformisation de la classification des bovins (même codification utilisée entre les encans) et l'informatisation des traitements statistiques permettent dorénavant de calculer des moyennes et des écarts de prix pour des catégories beaucoup plus précises de bovins. Ainsi, les prix des vaches au Québec sont diffusés selon les catégories Bonnes (2A-4A), Moyennes (4B-5A-5B), Autres (4C-5C-9-10). On retrouve également une moyenne cumulative des prix sous « Toutes catégories ». Les prix des « Bons taureaux laitiers » et des « Bons taureaux de

boucherie » sont également disponibles. En outre, le prix des « Bons veaux laitiers » destinés aux producteurs de veaux lourds est publié par strate de poids, 100 à 120 lb et 121 à 140 lb. Les veaux « Mâles moyens » de 100 à 140 lb, les veaux « Divers de tout poids », de même que les prix des « Bonnes femelles » de 100 à 120 lb y sont également rapportés.

MARCHÉS EXTÉRIEURS

Le site publie à chaque jour le prix du bœuf désossé aux États-Unis. Aussi, sur une base hebdomadaire on rapporte les prix des marchés de référence suivants :

- le prix cible des vaches de réforme (moyenne des prix de quatre états américains et de l'Ontario).
- le prix des taureaux et du bœuf désossé américain.
- Le prix des veaux laitiers aux États-Unis (Wisconsin).

PRIX ET EXPLICATIONS

Le site permet donc de recueillir des renseignements assez précis mais aussi il nous permet de dresser un portrait des prix pour l'ensemble d'un secteur donné. Ainsi, le graphique ci-joint a été réalisé à partir des données qu'on y retrouve dans le

Le traitement statistique des données

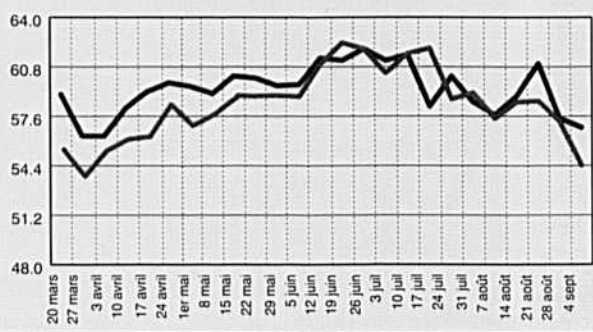
Lorsque les prix sont diffusés en temps réel, c'est-à-dire au fur et à mesure que la vente se déroule, ils représentent les données de tous les animaux vendus lors de cette vente. Cependant, à minuit le lendemain de chaque vente, les données sont traitées statistiquement pour éliminer les prix extrêmes qui ne correspondent pas véritablement au marché. Le traitement statistique consiste à déterminer le plus petit écart de prix possible contenant 85 % des animaux vendus lors de cette vente. Le prix moyen est également recalculé sur cette base.

secteur bovins de réforme. Depuis mai dernier, le prix moyen de vente pour les vaches de réforme de toute catégorie au Québec s'élève à 58,43 \$/100 lb vif. En comparaison, le prix cible des vaches de réforme, constitué du prix moyen de divers marchés américains et du prix ontarien, s'élève à 59,34 \$/100 lb vif. L'écart de prix entre les deux marchés s'est rétréci au cours de l'été et le prix du Québec a même dépassé le prix cible au cours des mois de juin et juillet.

Il est intéressant de constater qu'entre 1999 et 2000, les prix ont enregistré une croissance de l'ordre de 9 %. La réduction de l'offre explique en partie la progression des prix de marché des bovins de réforme depuis quelques années. Au Canada par exemple, il s'est abattu en moyenne 6 % moins de vaches en 2000 par rapport à 1999. Au Québec, la baisse est encore plus importante, avec un recul de 8 % des abattages de vaches. Au cours du mois de juillet, les volumes ont chuté encore plus drastiquement : 16 % et 14 % moins d'abattage au Canada et au Québec par rapport à l'an dernier. L'extrême rareté des vaches en été explique notamment pourquoi nos prix excèdent le prix cible au cours de cette période. 2

*Agro-économiste, FPBQ

PRIX CIBLE VS PRIX DES VACHES DE RÉFORME AU QUÉBEC (MAI - SEPTEMBRE 2000)





Bœuf Qualité Plus

Des résultats intéressants

L'entrée des animaux bat son plein et il faut trouver des méthodes pour maximiser ses investissements. Grâce au projet Bœuf Qualité Plus, il est intéressant de faire des constats sur des régions de production couramment utilisées et sur certaines tendances.

Rappelons que 177 producteurs font partie de ce projet ce qui représente environ 91 % de la production de bouvillons d'abattage au Québec.

LES PRATIQUES COURANTES VITAMINE E

En 1999, selon le projet Bœuf Qualité Plus, près de 69 % des animaux étaient sur le programme de vitamine E. On peut certainement affirmer que ce nombre augmentera maintenant que l'utilisation de la vitamine E est payée lorsque les conditions du programme sont respectées. Il faut en effet avoir 500 UI de vitamine E ajoutée par jour dans la ration totale pour les 100 derniers jours avant l'abattage. En prenant soin de bien remplir le formulaire et de le donner au camionneur lors du chargement, on s'assure ainsi de recevoir une prime de 3 \$ par tête.

TRAITEMENTS

Suite aux analyses des questionnaires, on se rend compte que certaines pratiques sont très populaires. Ainsi, plus de 92 % des animaux reçoivent au moins un vaccin, 91 % sont vermifugés, 94 % reçoivent des ionophores et 95 % des bouvillons sont implantés. La très grande majorité de ces traitements sont effectués lors de l'entrée des animaux aux parquets d'engraissement.

Parmi les animaux vaccinés, 79 % reçoivent un vaccin à quatre souches (BVD, BRSV, IBR, PI3). De ceux-ci, 57 % reçoivent des vaccins vivants modifiés, 38 % des vaccins tués et 5 % des vaccins

vivants et tués; 37 % des animaux reçoivent un rappel de vaccins, un pourcentage correspondant à ceux ayant reçu des vaccins tués.

Pour les vermifuges, les plus populaires demeurent les produits versables sur le dos des animaux.

Parmi les bovins recevant des ionophores (Bovatec, Posistac ou Rumensin), la très grande majorité (92,5 %) utilise le même produit de façon continue tandis que les autres (7,5 %) utilisent des produits en alternance.

Les animaux sont implantés avec un, deux ou même trois implants pendant la période d'élevage dépendant du poids d'entrée des animaux et des buts recherchés par les producteurs (gain maximum, persillage ou date d'abattage).

Selon les répondants, près de 71 % des animaux qui reçoivent un troisième implant, ce dernier est de l'acétate de trenbolone (Component TE-S, Revalor ou

Synovex Plus). L'acétate de trenbolone est un ingrédient plus agressif utilisé comme implant terminal.

Il reste encore beaucoup d'amélioration à faire pour les cédules d'implantation car plusieurs producteurs ne tiennent pas encore compte de la date d'abattage. Il faut absolument que l'implant terminal respecte la durée prescrite par le vétérinaire ou le conseiller.

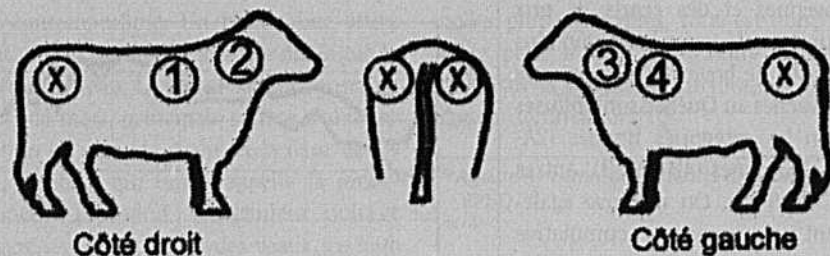
LES SITES D'INJECTIONS

Toujours selon les répondants, plus de 90 % des injections étaient d'abord administrés dans le cou. Il y a toutefois 7,2 % des injections qui se font encore dans les fesses comme site d'injection principal. Lorsque les producteurs utilisent un second site d'injection, les fesses sont très souvent utilisées (66 %). Il est important de rappeler qu'il ne faut jamais faire d'injections dans les fesses ou dans la croupe (figure 1). Les lésions

FIGURE 1

SITES D'INJECTION À RESPECTER CHEZ LES BOVINS

(X) Pas d'injections



causées par les injections sont permanentes et vont apparaître dans la viande même si l'animal a été piqué il y a huit ou dix mois. Cela réduit la valeur de la carcasse et par le fait même, le prix payé au producteur. Selon une étude de la « Canadian Cattlemen Association » et de son programme « Quality Starts Here », des lésions étaient observées sur encore trop de carcasses. Les pertes moyennes s'élevaient à 9,79 \$ par tête sur la totalité des animaux.

LE TRIAGE DES ANIMAUX

Les coupes sombres (B4) demeurent un problème permanent dans les parcs d'engraissement. Pour en diminuer les risques, il est très important de minimiser les changements pour l'animal dans les dernières semaines avant l'abattage. L'alimentation doit être la même depuis au moins trois semaines et jusqu'au chargement de l'animal. Il est aussi très important de choisir le temps de triage des animaux. Il est recommandé de trier les animaux au moins une semaine d'avance ou bien, juste avant le chargement. On remarque que la très grande majorité des animaux (69 %) sont triés la journée même du chargement. Une proportion de 13,6 % des animaux sont triés depuis plus d'une semaine lorsque vient le départ pour l'abattage. Par contre, on observe que 17 % des animaux sont encore triés entre deux et six jours avant le chargement. Ces derniers sont donc plus à risque pour l'obtention une coupe sombre.

PERFORMANCES DES ANIMAUX

En améliorant le gain de poids, on réduit le nombre de jours d'engraissement. Un animal qui reste moins longtemps dans le parc engendra moins de frais directs (alimentation, litière, machinerie, main-d'œuvre). La moyenne sur l'étude Bœuf Qualité Plus est de 254 jours d'engraissement et le gain de poids moyen est de 2,67 livres par jour.

Parmi les animaux se retrouvant sous les 200 jours d'engraissement, on rencontre un bon nombre de semi-finis. La majorité des animaux (78,6 %) sont engraisés sur une période variant entre 200 et 300 jours donc, un gain quotidien oscillant entre 2,51 et 2,88 livres (figure 2).

Ainsi, on constate qu'en augmentant le gain journalier, on diminue le

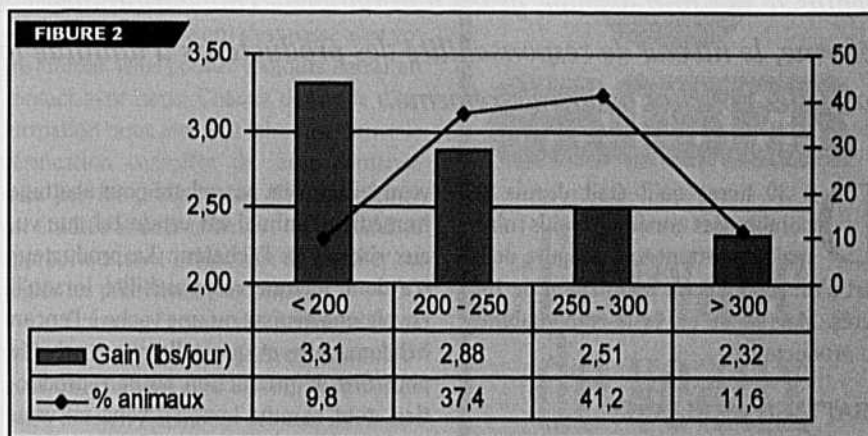
nombre de jours d'engraissement. De plus, il y a de fortes chances qu'en augmentant le gain journalier, on diminue le nombre d'animaux manquant de finition (B1) et on augmente le persillage (AAA).

En portant une attention particulière aux sites d'injection, au temps de triage des animaux et aux performances, la rentabilité sera fort probablement aug-

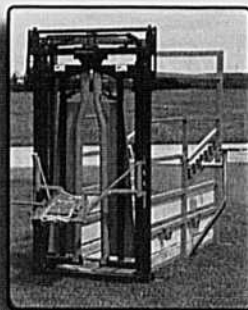
mentée. Comme il y a toujours place à l'amélioration, en révisant et corrigeant ses pratiques, la viande produite sera de meilleure qualité et le revenu, bonifié! ☺

* agr., agent de projet Bœuf Qualité Plus, FPBQ.

RELATION ENTRE LE GAIN MOYEN QUOTIDIEN ET LE NOMBRE DE JOURS D'ENGRASSEMENT EN 1999

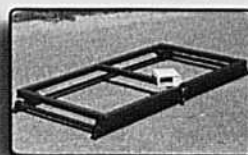


CHUTE & PORTE AUTOMATIQUE



BALANCE ÉLECTRONIQUE

Ultra moderne de très haute précision



Équipement P.F.B.

Wickham (Québec)
JOC 150

Tél.: (819) 398-7112
Fax: (819) 398-5276

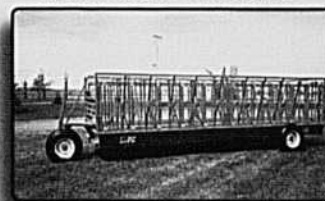
Contactez-nous pour connaître le concessionnaire PFB le plus près de chez vous

Aussi disponible :

- Barrière 5 ou 6 barres
- Mangeoire diagonale
- Mangeoire à carcan
- Cage de palpitation
- Abreuvoir chauffant
- Cage taille sabot
- Élévateur à vache
- Mangeoire à balle ronde
- Guillotine

Galvanisé ou peinture cuite

MANGEOIRE MOBILE



Une conception révolutionnaire



Condamnations : jusqu'où va la responsabilité du producteur?

Depuis le 1er juin dernier, grâce à la nouvelle convention avec les acheteurs de bovins de réforme, le niveau de responsabilité des producteurs a diminué lors de condamnations partielles pour les bovins de réforme.

De 30 livres qu'il était depuis de nombreuses années, le poids minimal permettant une coupure de la part d'un acheteur est maintenant de 100 livres. Mais jusqu'où va la responsabilité du producteur?

ABATTAGE VS ÉLEVAGE

Les conventions de mise en marché avec les acheteurs prévoient que pendant les 48 heures suivant l'achat, les vices cachés affectant un bovin de réforme acheté pour fins d'abattage sont la responsabilité du producteur. Cette disposition permet donc aux abattoirs d'effectuer une déduction sur le paiement de la vache lorsqu'un vétérinaire condamne une partie d'une carcasse en raison d'un vice caché. Par contre, lorsque le bovin de réforme ou le

veau laitier n'est pas acheté pour abattage immédiat, l'animal est vendu tel que vu, aux risques de l'acheteur. Le producteur n'a donc aucune responsabilité lorsqu'il envoie une génisse ou une vache à l'encan hebdomadaire et que celle-ci est achetée pour fins de production ou de reproduction, tout comme lorsqu'il vend un veau d'engraissement.

AUX RISQUES DE L'ACHETEUR OU DU VENDEUR?

Bien que la majorité des producteurs préfèrent assumer eux-mêmes leurs risques, certains producteurs choisissent de vendre leur animal en se dégageant de toute responsabilité dans les encans du Québec, tout comme il se fait en Ontario. Pour ce faire, le producteur doit signer un docu-

ment le dégageant de sa responsabilité lors de l'envoi de son animal à l'encan. Par contre, comme l'acheteur assume l'entière responsabilité de l'animal, qu'il soit sain ou vicié, le prix payé pour l'animal sera diminué en fonction du risque supplémentaire assumé par l'acheteur.

ÉLECTRONIQUE VS VIVANT

Évidemment, la règle du 100 livres ou de la vente aux risques de l'acheteur ne s'applique que dans les cas où l'acheteur, ou son représentant, a pu voir l'animal avant de l'acquérir. Le poids minimal lors de condamnations de bovins de réforme vendus à l'enchère électronique est donc de 30 livres.

40

Le seul vaccin contre le charbon symptomatique et le tétanos.

*Sous-cutanée,
dans le cou.*

TAS00X-00F-PA

Schering-Plough Santé Animale
Division de SCHERING CANADA INC.
Pointe-Claire (Québec) H9R 1B4

TASVAX / **COVEXIN**

* TASVAX / * COVEXIN sont des marques déposées de Schering Canada inc.

DEVANT VS DERRIÈRE

Le montant déduit pour une condamnation varie selon le poids et la partie condamnée. Comme l'arrière de la carcasse a une plus grande valeur, on diminuera d'un montant égal à 1,2 fois la valeur de la carcasse multiplié par le poids condamné. Toutefois, lorsque la condamnation proviendra d'un quartier avant, la coupure sera de 80 % du prix carcasse multiplié par le poids condamné.

QUELQUES STATISTIQUES

En 1999, avant que l'on ne modifie le poids minimal des réclamations pour condamnations partielles, on estimait qu'un peu moins de 5 % de tous les bovins de réforme vendus dans les encans du Québec subissaient une condamnation partielle ou totale lors de l'inspection faite par les vétérinaires fédéraux ou provinciaux dans les abattoirs. Les principales raisons de condamnation sont : l'arthrite (50 %), les cancers (10 %), les abcès (10 %), la nécrose musculaire (6 %) et l'œdème (5 %). L'ensemble des autres raisons de condamnation (20 %) incluent les contusions, hémorragie, péritonite, mammite, pneumonie, sites d'injection et une trentaine d'autres pathologies différentes. En 1999, 1 300 vaches ont été condamnées en entier alors que 3 700 vaches ont subi des condamnations partielles. Toujours en 1999, les pertes monétaires reliées à ces condamnations représentaient un peu plus d'un million de dollars.

En cas de doute : les griefs

Ce que l'encan doit faire

Tous les encans au Québec qui transigent des bovins de réforme ont comme tâche d'appliquer correctement les conventions signées avec les acheteurs. Ils doivent donc vérifier les coupures effectuées par les acheteurs et appliquer les déductions appropriées sur les montants versés aux producteurs. Lorsque les condamnations ne sont pas la responsabilité du producteur ou que les montants réclamés sont incorrects, l'encan doit refuser les réclamations et payer correctement les producteurs. De plus, à chaque mois les encans font parvenir à la Fédération une copie de tous les certificats de condamnation pour lesquels des réclamations ont été faites aux producteurs.

Ce que fait la Fédération

De notre côté, le personnel de l'Agence de

vente bovins de réforme et veaux laitiers s'occupe de vérifier et compiler tous les certificats de condamnation. En 1999, c'est près de 5 000 certificats qui ont été vérifiés. Lorsqu'une condamnation ou coupure semble douteuse, une vérification systématique du dossier est entreprise. D'abord avec l'encan, puis avec le vétérinaire, le transporteur et le producteur, si nécessaire. Toutes les démarches sont entreprises afin que les règles soient bien respectées.

VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS

Lorsque vous avez de la difficulté à croire ou à comprendre ce qui s'est passé avec votre animal, vous pouvez toujours entrer en contact avec nous. Chaque demande d'information nous amène à faire une nouvelle vérification complète de toute demande faite par les producteurs. Chaque plainte est étudiée attentivement et les démarches appropriées sont prises afin de clarifier ou régler les problèmes rencontrés.

Comme l'encan est responsable de votre paiement, vous pouvez communiquer directement avec lui afin qu'il vérifie votre dossier. Dans bien des cas, il fera appel à nos services afin de confirmer leur diagnostic.

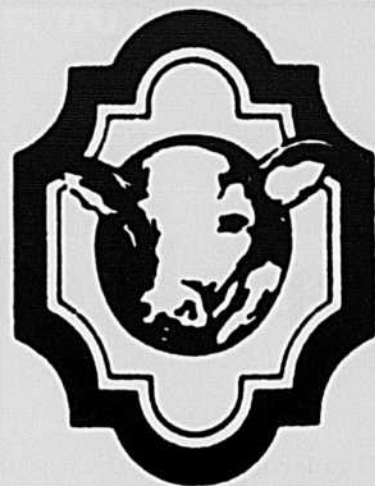
LES RÉCLAMATIONS AUX ACHETEURS

Lorsqu'une coupure a été jugée inappropriée, une réclamation peut également être logée auprès de l'acheteur. Il est important de noter que le délai maximal pour loger une telle réclamation par le biais de nos conventions est de trois mois après la vente de l'animal. Vous devez donc nous aviser le plus rapidement possible si vous voulez que l'on intervienne dans votre dossier.

UNE PROCÉDURE SIMPLE À VOTRE SERVICE

Comme on vient de le voir, les producteurs ont plusieurs ressources à leurs dispositions lorsqu'ils doivent faire face à une coupure qu'ils jugent injustifiée. Donc, si jamais une situation problématique se présente lors de la mise en marché des bovins de réforme ou des veaux laitiers ou si vous avez une incertitude face à une condamnation, vous serez mieux informé de la procédure à suivre... 2

* Agent d'information et statistiques, FPBQ



GROBER

**l'élevage
de veaux
de lait
vous
intéresse ?**

**Maximisez votre
production avec
l'expertise et le lait
de remplacement
GROBER**

Consultez nos spécialistes

**GROBER
beaucoup plus qu'un lait...
un savoir-faire**

* Également disponible, lait pour agneaux, chevreaux et poulains

222, chemin des Fiefs,
Beaumont Québec G0R 1C0

Tél.: (418) 837-3392

1-888-937-3392

La plus belle au bal

Il y a de la fébrilité dans l'air. Un coup de brosse, un dernier passage de séchoir pour donner du volume, on recule de quelques pas et satisfait du résultat, on laisse la belle aller parader. Nous trouvons-nous dans les coulisses du dévoilement de la dernière collection de vêtements d'un grand couturier? Non, pas tout à fait, mais les similarités sont plus nombreuses qu'il paraît. Certains sont venus de loin pour ne pas manquer cet événement présenté dans le cadre de la 123^e édition de l'Expo Agricole de Victoriaville. Le concours des animaux n'attire pas que les badauds qui passent par là, un peu par hasard, entre deux kiosques. Non, ceux qui sont aux premiers rangs des estrades de l'aréna transformé en plateau de défilé de beauté sont de toute évidence des experts.

Car le concours des bêtes, en l'occurrence ce jour-là les bovins de boucherie de race charolaise, est aussi une excellente vitrine commerciale. Si, contrairement aux encans, il n'est pas strictement question de ventes et d'achats, il ne faut pas chercher longtemps pour tomber sur un éleveur concurrent ou sur

un acheteur potentiel venu découvrir une race qu'il ne connaît pas. Ça discute ferme aux premières loges.

Mais pour l'instant, c'est dans les coulisses que l'agitation atteint son comble. Chantal Raymond, épouse d'un des deux frères propriétaires de la ferme Dubuc et frères de Sainte-Eulalie, s'affaire sur une bête. « Dans les gros concours certains éleveurs n'hésitent pas à embaucher un spécialiste de la préparation des bêtes, explique-t-elle. Mais ici, nous préférons faire les choses nous-mêmes. »

Et la préparation des animaux qui participeront aux concours est une opération de longue haleine. Car avoir une belle vache ou un veau vigoureux c'est une chose, mais il faut aussi que l'animal ait un tempérament qui se prête à ce genre d'activités. Il est bien difficile de déterminer à l'avance ce qui plaira aux juges. Contrairement aux vaches laitières de race, par

exemple, aucune ligne directrice ne vient guider les éleveurs de bovins de boucherie. Bref, ce qui plaira à un juge passera inaperçu pour un autre.

« Les gens passent bien du temps à broser leurs bêtes, constatent les frères David et Philippe Bellavance, juges pour cette compétition. Car le poil, ça peut cacher bien des défauts. Mais dans des races de boucherie comme le Charolais, il faut savoir regarder la bête dans son ensemble. Si les membres sont bien développés, la croupe solide et la structure bien rectangulaire, elle donnera un bon rendement. Contrairement aux vaches laitières, ce n'est pas nécessairement la plus grande et grosse bête qui l'emporte. » Donc ici, on juge autant la bête pour sa bonne mine que pour sa rentabilité pour l'éleveur.

TOUR DE PISTE

Voici justement les veaux de l'année qui approchent de la piste. Trois éleveurs de la région sont venus soumettre aux regards scrutateurs de juges leurs plus beaux spécimens.

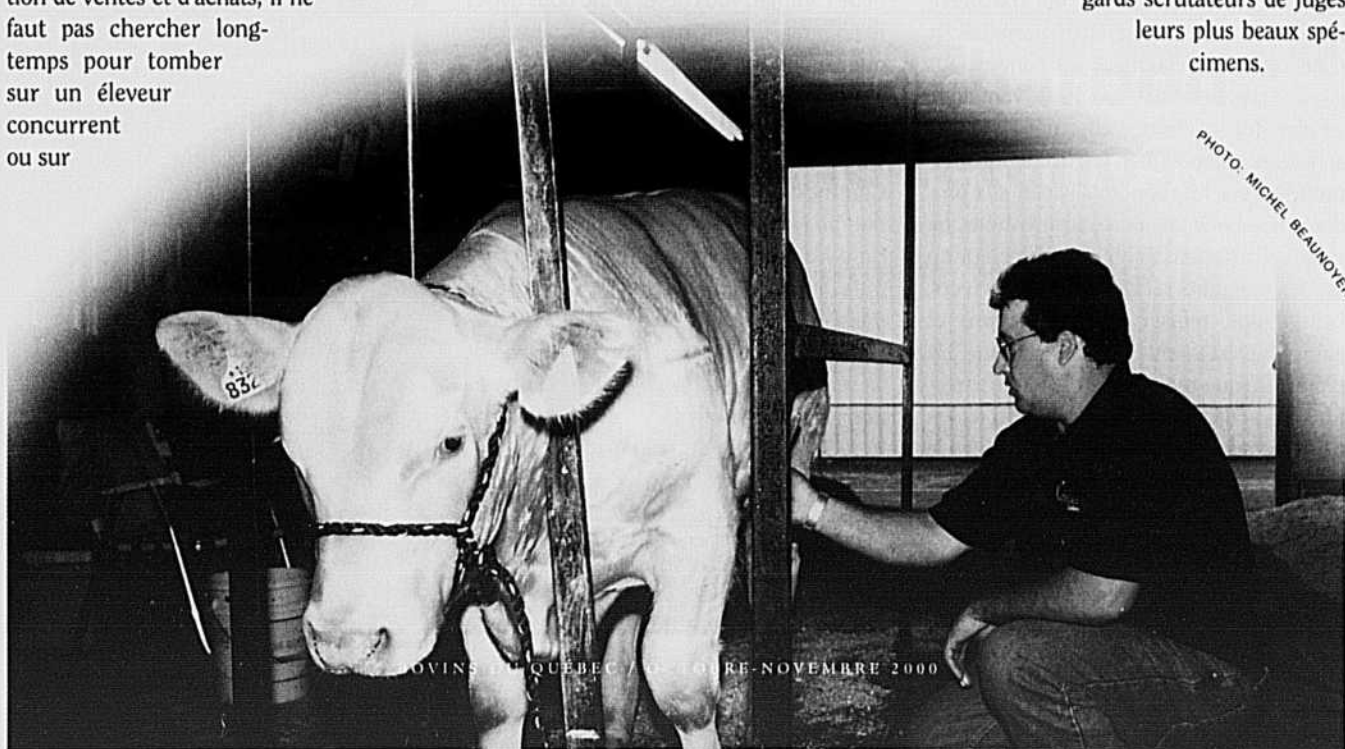


PHOTO: MICHEL BEAUNOYER

Dans une chorégraphie bien orchestrée, les bovins font leur tour de piste. Ils vivent leurs 15 minutes de gloire sous les feux de la rampe. Leurs guides sont tendus, concentrés sur le contrôle de la bête. Même à l'arrêt, ils jouent avec un petit bâton muni d'un crochet, le « show stick » pour présenter la bête sous son meilleur angle.

Et les juges marchent, regardent et se consultent dans un silence atroce. Puis, le verdict tombe. D'un geste du doigt, les bêtes sont classées. Un, deux, trois, et les rubans sont distribués. Les veaux retournent rapidement à leurs enclos pour céder leur place à une autre catégorie de Charolais. Pour un éleveur, la participation à des concours semblables représente un investissement important. Il y a les salaires, les frais de transport et les autres dépenses en plus de toute la panoplie de produits de beauté nécessaires à transformer ces bovins en mannequins de près de 2 000 livres.

RUBANS ET TROPHÉES

Dans le clan Dubuc l'atmosphère a bien changé. Le concours est fini et les bêtes de la ferme ont tellement fait bonne figure qu'il aura fallu trois personnes pour rapporter tous les rubans et trophées qu'elles ont récoltés. On ouvre une petite bière et on a le temps de parler un peu avec le journaliste. Avant le concours, personne n'aurait osé aller troubler leur concentration.

« C'est beaucoup de travail mais ça vaut la peine, résume d'un souffle Gilbert Dubuc. C'est une très belle vitrine pour notre troupeau et les concours nous obligent à tout faire pour être les meilleurs. » Si les retombées commerciales de la participation à ces concours sont très indirectes, il ne fait aucun doute que tous les participants se prêtent au jeu très sérieusement.

Car si les bovins de boucherie sont élevés pour répondre à des impératifs commerciaux dictés par les préférences des parcs d'engraissement et des abattoirs, pour l'instant, c'est le juge qu'on voudra séduire.

De toutes les bonnes raisons évoquées pour justifier la participation à ces concours, la plus importante est gardée sous silence. C'est évidemment par fierté que les éleveurs font rivaliser leurs plus belles bêtes. 2

* journaliste à la pige

HACHE - BALLE 8610

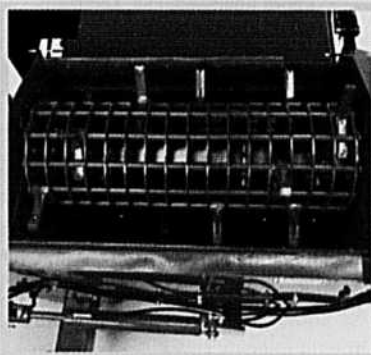


HACHE
BALLE
8610

Bâti selon les
spécifications
de nos clients.

TOUTE LA DIFFÉRENCE

- ***Avec sa cuve basculante, un seul homme peut ramasser, broyer et décharger jusqu'à 10 balles par heure et alimenter le foin dans le champ ou au silo.***
- ***Notre hache-balle peut déplacer les balles rondes, les petites et les grandes balles carrées et le foin en vrac tout en étant polyvalent pour les litières et le chaume des branches et des légumes.***



***Muni de 14
couteaux
déchiqueteurs
réversibles et
interchangeables,
notre hache-balle
effectue le travail
très rapidement.***

TOUTE LA DIFFÉRENCE... CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE LOCAL!

Membre d'un réseau plus fort que jamais.

Visitez notre site Internet <http://www.caseih.com>

Case IH est une marque déposée de la Corporation Case.

CASE IH

Nouvelles des races pures



ASSOCIATION HEREFORD

Le Bonanza 2000, Charlottetown, I.P.E. s'est très bien déroulé, avec une grande participation de juniors du Québec, âgés de 4 à 20 ans. Félicitations à tous ces juniors et continuez dans cette direction, nous sommes fiers de vous.

Tous les éleveurs qui ont participé aux expositions agricoles cet été ont aidé grandement à promouvoir notre race Hereford.

Chantal Castonguay, secrétaire
Tél. et fax : 819-889-2679

ASSOCIATION SIMMENTAL

Au Québec, l'été a été rempli d'activités et de rencontres d'éleveurs lors des nombreuses expositions qui ont eu lieu. Merci aux éleveurs d'avoir consacré beaucoup de temps, de patience et de passion à montrer les plus beaux sujets de la race Simmental. Les résultats paraîtront dans la prochaine revue « Simmental Québec ».

L'association Simmental du Québec tient à remercier Jacques et Yvette St-Pierre de la Ferme Jaky de Sainte-Hélène de Kamouraska ainsi que leur famille pour avoir organisé le pique-nique Simmental 2000, le 12 août dernier. La participation de plus de 150 personnes a contribué au succès de cette belle journée ensoleillée de même que la collaboration des nombreux commanditaires que nous remercions.

Autres événements à venir de l'association :

- la vente de femelles 2000, le samedi 21 octobre à 13 h aux Encans de la Ferme à Saint-Hyacinthe;
- la 24e assemblée annuelle, le samedi 9 décembre à 10 h au Motel Le Dauphin à Drummondville, sortie 177 de l'autoroute 20.

Pierrette B. Forgues, secrétaire
Tél. : 450-297-0731

ASSOCIATION LIMOUSIN

L'Association des Éleveurs Limousin du Québec tient à remercier tous les éleveurs Limousin qui ont participé aux différentes expositions régionales, à l'exposition de Québec et à l'Expo-Bœuf de Victoriaville.

Nous vous rappelons qu'il est présentement

le temps d'inscrire vos taureaux pour la prochaine entrée qui aura lieu le jeudi 9 novembre à la Station Unique de taureaux Limousin à Saint-Liboire.

Date de naissance des veaux :
24 janvier au 2 juin 2001

Dates d'encans :
samedi 3 février 2001 et samedi 7 avril 2001.

Jérôme Poirier, secrétaire
Tél. : 450-799-4073

ASSOCIATION HIGHLAND

L'AQEBH tient à remercier les membres du CCRBQ pour leur tenacité à remettre sur pied le comité, ce qui nous a permis, comme à d'autres éleveurs de races pures, d'obtenir une subvention qui est grandement appréciée. L'entrée des taureaux Highland en station d'épreuve se tiendra en décembre 2000.

Nous constatons de plus en plus d'intérêt provenant de nouveaux éleveurs pour notre race et un plus grand nombre de transactions d'animaux pour l'élevage pur-sang s'est fait au sein de notre association. Aussi, la demande pour la viande Highland est à la hausse.

Claire Courtemanche, secrétaire
Tél. & fax : 819-275-7027

ASSOCIATION ANGUS

Félicitations et merci aux participants des expositions agricoles du Québec. Vous avez très bien su faire une place de choix à la race Angus. Des sujets tout à fait remarquables se sont nettement distingués lors des jugements inter-races.

Bravo à nos éleveurs québécois. Un grand merci aux acheteurs et visiteurs lors du pique-nique de la vente de femelles Sélection 2000. Un franc succès. N'oubliez pas de demander notre bottin des Éleveurs Angus 2000-2001.

Sylvie Grenier, secrétaire
Tél. : 819-838-1638.

L'électrificateur oublié

Pourquoi oublie-t-on toujours le M800?

Coïncé entre les électrificateurs M400 et M1500 de Gallagher, l'électrificateur M800 est notre appareil fiable de taille moyenne.

De conception robuste, construit avec soin et protégé par le



soutien et le service

Gallagher, il s'agit du choix idéal pour le contrôle des bovins de boucherie, des troupeaux laitiers et des chevaux sur une distance pouvant atteindre 150 acres, ou 75 acres pour les brebis et les chèvres.

Le M800 produit une énergie de 7 joules. Il convient parfaitement aux clôtures où la végétation est dense et permet de maintenir une tension élevée.

Les clôtures électrifiées Gallagher peuvent durer des dizaines d'années et vous assure le contrôle du bétail dont vous avez besoin, que ce soit pour le pâturage des bovins de boucherie, pour garder les chevaux dans les enclos ou pour protéger les ovins contre les prédateurs.

Gallagher est le n° 1 mondial dans le domaine des clôtures électrifiées. Avec plus de soixante ans d'expérience, Gallagher possède la gamme de produits et les connaissances relatives à leurs diverses applications pour vous aider à réaliser vos projets d'érection de clôtures.

Mais surtout, n'oubliez pas l'électrificateur Gallagher M800.

Contactez votre détaillant local ou appelez:

1-800-661-2013



Gallagher Power Fencing Systems
Box 576, Owen Sound, ON N4K 5R1
courriel: info@gallagher.ca

Bureau au Québec
1002 rue Trans-Canada, Longueuil, QC J4G 2M1
courriel: ericb@gallagher.ca

Congrès du

BOEUF

• 2000 •

Viser l'excellence!

Le vendredi 17 novembre 2000

Hôtel Best Western Universel, Drummondville

Le samedi 18 novembre 2000

Visites de fermes

Au programme

Des conférences de qualité

- **Bœuf Qualité Plus: Produire un aliment de qualité**
- **Les caractéristiques des populations: impact sur la santé**
- **La gestion du troupeau avec le Guide des bonnes pratiques**
- **Évaluation des impacts environnementaux de l'entreposage au champ de fumiers de bovins**
- **La table filière du bœuf du Québec**
- **Qualité de la viande: expérience d'un marché de créneau**
- **La puce à l'oreille**
- **Partenariats et relations publiques: Une association gagnante!**

Plus

- **Visite des kiosques**
- **Visite de fermes**
 - Ferme Jean-François et Félicien Cardin, *Saint-Bonaventure*
 - Ferme Beauvoir, *Manséau*
 - Ferme Scibou, *Sainte-Hélène de Bagot*

INSCRIVEZ-VOUS!

L'inscription au Congrès du bœuf 2000 est obligatoire pour pouvoir s'inscrire aux visites de fermes (15 \$ de plus par personne incluant le dîner). Comme il n'y aura aucune inscription le 18 novembre au matin, les participants aux visites devront s'être présentés à l'inscription le 17 novembre pour récupérer leurs preuves d'inscription, reçus etc.

Attention : Il y a seulement 150 places de disponibles pour les visites de fermes. Elle seront attribuées aux premiers demandeurs sur réception du formulaire d'inscription accompagné du paiement total. S'il y a lieu, le coût de l'inscription aux visites (15 \$) sera remboursé aux personnes dont la demande aura été refusée faute de place.

Toutes les personnes inscrites recevront un cahier des conférences. • Tous les prix annoncés comprennent les taxes applicables. • Les inscriptions ne sont enregistrées que sur réception du paiement total. • Le paiement par carte de crédit est obligatoire pour toutes les inscriptions faites par télécopieur. • Aucune inscription par téléphone ou par courriel ne sera acceptée. • Aucun remboursement ne sera effectué. • Le nombre de places étant limité, nous ne pouvons vous garantir une place ou un repas si vous vous inscrivez le matin même de l'événement. • Les coûts reliés à cette journée de formation sont admissibles dans le cadre de la Loi favorisant le développement de la main-d'œuvre.

RCPQ CPVQ GÉAGRI
REGROUPEMENT



Formulaire d'inscription

Pour vous inscrire, veuillez retourner ce formulaire accompagné du paiement total avant le **3 novembre 2000** à:

Congrès du Bœuf 2000

Regroupement CPAQ-CPVQ-GÉAGRI

225, Grande-Allée Est, 4^e étage, Québec (Québec) G1R 2H8

Inscrivez l'une des professions suivantes: agronome, ingénieur(e), journaliste, ouvrier(ère) agricole, producteur(trice), technologue, autre (veuillez spécifiez laquelle).

Nom: _____

Prénom: _____

Profession: _____

	Régulier	Étudiant
Inscription	55 \$	35 \$
Dîner du 17 nov.	(+10 \$) _____	(+10 \$) _____
Visites du 18 nov.	(+15 \$) _____	(+15 \$) _____
Total	_____	Total _____

Nom: _____

Prénom: _____

Profession: _____

	Régulier	Étudiant
Inscription	55 \$	35 \$
Dîner du 17 nov.	(+10 \$) _____	(+10 \$) _____
Visites du 18 nov.	(+15 \$) _____	(+15 \$) _____
Total	_____	Total _____

Nom de l'entreprise: _____

Adresse: _____

Code postal: _____

Téléphone (résidence): _____

Téléphone (bureau): _____

Courrier électronique: _____

- Je ne participerai pas au Congrès du Bœuf 2000, mais je désire recevoir _____ exemplaire(s) du cahier des conférences au coût de 15\$ chacun (TPS et frais d'envoi inclus). Les cahiers seront expédiés 2 à 3 semaines après l'événement.

Mode de paiement

- Chèque à l'ordre du RQDDCA daté du jour de l'envoi
 Carte Visa
 Carte Mastercard*

Montant: _____

N° de la carte: _____

Exp. _____

Nom du détenteur: _____

Signature (obligatoire) _____

* Pour Mastercard, indiquer le code de validation à trois chiffres inscrit à l'endos de votre carte

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le Service à la clientèle:

Téléphone: Québec et les environs: (418) 523-5411

Ailleurs au Canada: 1 888 535-2537

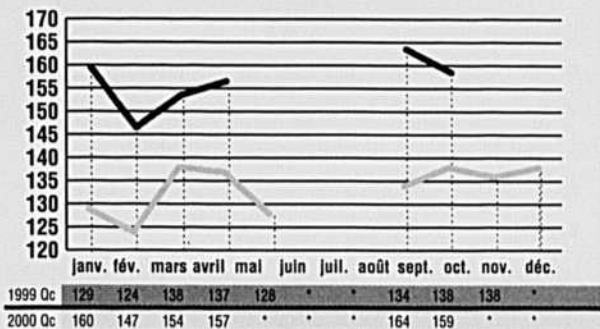
Télécopieur: (418) 646-1830

Courrier électronique: client@regroupement.qc.ca

STATISTIQUES

VEAUX D'EMBOUCHE

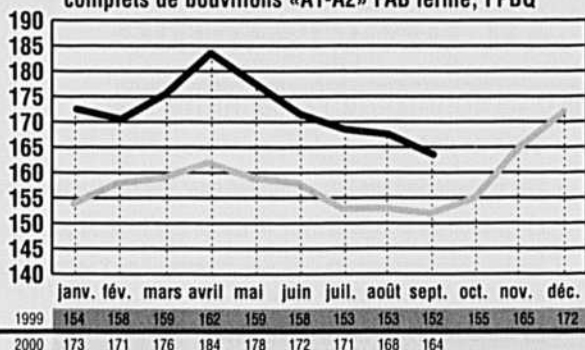
Ventes aux enchères spécialisées du Québec, mâles 500-600 lb, Ag. Canada



* Pas d'enchères spécialisées au cours de cette période

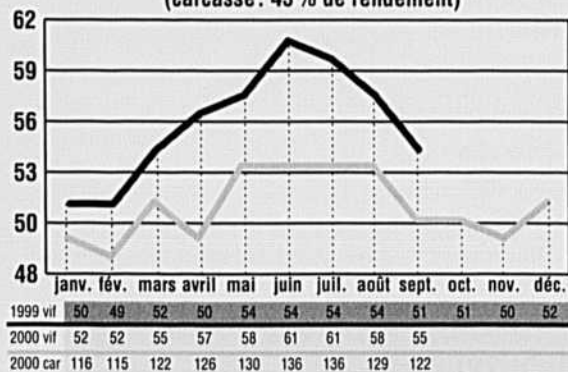
BOUVILLONS D'ABATTAGE

Ventes aux enchères par ordinateur du Québec, chargements complets de bouvillons «A1-A2» FAB ferme, FPBQ



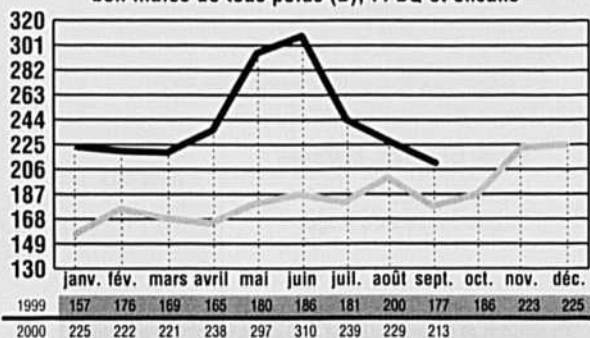
VACHES DE RÉFORME

Encans publics du Québec, vif, FPBQ et encans (carcasse: 45% de rendement)



VEAUX LAITIERS D'ENGRASSEMENT

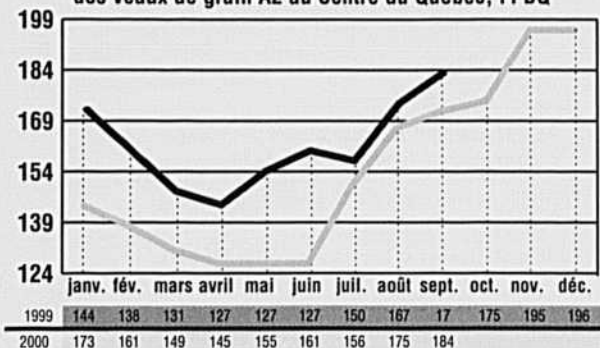
Encans publics du Québec, bon mâles de tous poids (B), FPBQ et encans



* Prix disponibles depuis avril 1997.

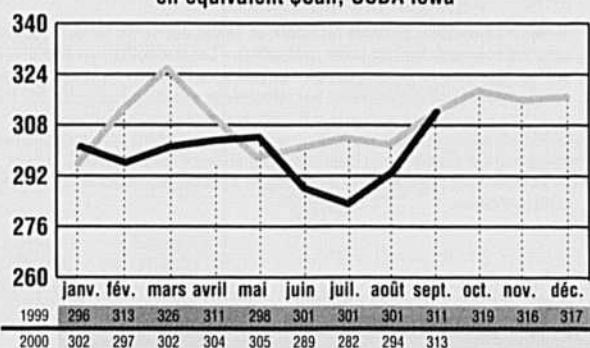
VEAUX DE GRAIN

Ventes aux enchères par ordinateur du Québec, prix moyen des veaux de grain A2 au Centre du Québec, FPBQ



VEAUX DE LAIT LOURDS

Ventes aux abattoirs de la Côte-Est des États-Unis, en équivalent \$Can, USDA Iowa



L'ÉQUIPE DÉLIMAX S'OCCUPE DE VEAUX



Délimax c'est :

- Des conseils d'aménagement et des plans pour les bâtiments •
 - Un service d'achat de petits veaux •
- Un suivi technique adapté à vos besoins par un personnel spécialisé et disponible en tout temps •
- Des aliments de remplacement hautement performants pour veaux de lait •
 - Une gamme complète de produits pour veaux de grain •
 - Des produits conçus et fabriqués au Québec •
 - Un service de transport exclusif •

Délimax
10 ANS

UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS À VOTRE SERVICE

2675, boul. Laframboise, 2e étage, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 4Y6
Tél. : 450.773.5282 • Fax : 450.773.5402
e-mail : delimax@delimax.com • site internet : www.delimax.com

**OUTIL
STANLEY
EN PRIME
avec chaque achat
du format de 5 L**

Expérience et confiance. De génération en génération.

La Solution à verser IVOMEC® Des résultats éprouvés dont on peut être fiers.

	Solution à verser IVOMEC	Temoins	Différence IVOMEC	
Résultats éprouvés dans les troupeaux vaches-veaux Dans 8 études (Alberta et Ontario), 1064 bovins de boucherie et taures ont été traités avec IVOMEC® ou avec un organophosphate.	Poids moyen des veaux à la mise au pâturage (lb)	191,4	183,5	+7,9 lb
	Poids moyen des veaux au sevrage (lb)	552,1	537,6	+14,5 lb
Résultats éprouvés chez les taures de remplacement 208 taures de remplacement sevrées (Alberta) ont été traitées avec IVOMEC® ou un organophosphate.	Poids final moyen (lb)	831,2	801,8	+29,4 lb
	% de taures en chaleurs	81,3%	71,4%	+9,9%
Résultats éprouvés en parc d'engraissement 6883 bouvillons de boucherie d'un an (Alberta) ont été traités avec IVOMEC® ou un organophosphate.	Gain de poids quotidien moyen (lb)	4,1	3,9	+0,2 lb (+5,1%)
	Rapport Consommation de matières sèches - gain de poids	6,19	6,36	-0,17 lb (-2,8%)

Maintenant homologué pour 49 jours d'activité persistante contre les poux hroyeurs et les poux sucours.¹

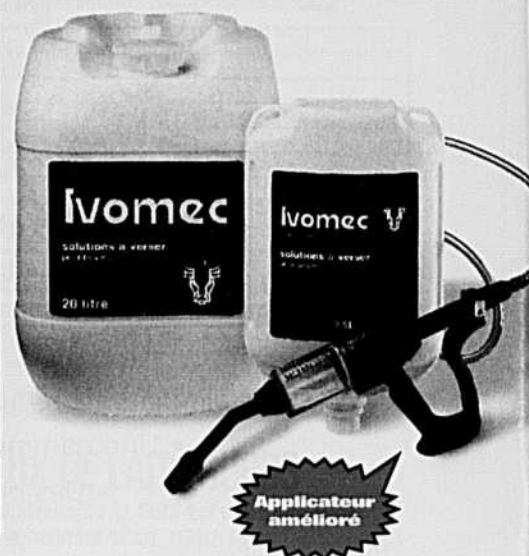
49 JOURS

IVOMEC® - l'antiparasitaire auquel on fait le plus confiance au Canada²

- Maîtrise durable des poux, des nématodes et de la mouche des cornes
- Les essais démontrent qu'il contribue à améliorer le gain de poids³
- Les essais démontrent qu'il contribue à augmenter la performance reproductrice³
- Fenêtre de 28 jours permettant aux bovins traités de côtoyer des bovins non traités
- Don aux 4-H pour chaque achat
- Promesse de satisfaction totale de Merial* (incluant tous les parasites)

1. *Damalinia (Bovicola) bovis* et *Linognathus vituli*. 2. Selon les ventes canadiennes en 1999. 3. Données en dossier. Études terminées en 1989-1996. *Renseignez-vous là où l'on vend la Solution à verser IVOMEC®.

IVOMEC® et le logo tête de bovin sont des marques déposées de Merial Limitée. © Copyright 2000, Merial Limitée. IVMO-B0-2572-SPA/PROD-F 114-1565



Applicateur amélioré



Solution à verser
Ivomec®
pour bovins
(ivermectin)

La fiabilité de résultats éprouvés.



Merial Canada Inc.